



# Assemblée générale

Soixante-dix-neuvième session

Documents officiels

**6<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 23 septembre 2024, à 15 heures  
New York

---

*Président :* M. Yang..... (Cameroun)

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

## Sommet de l'avenir

### Point 123 de l'ordre du jour (*suite*)

#### Renforcement du système des Nations Unies

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je rappelle aux délégations que les déclarations sont limitées à cinq minutes pour les États participants et à trois minutes pour les autres déclarations. Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur, lorsqu'un représentant ou une représentante dépasse son temps de parole, la présidence le ou la rappelle immédiatement à l'ordre, en coupant automatiquement son microphone. Conformément à la résolution 72/313, il est recommandé d'appliquer le principe voulant que toutes les règles protocolaires aient été observées, l'idée étant que les participants et participantes s'abstiennent d'énoncer les expressions protocolaires habituelles lors de leurs interventions.

Je demande toutefois aux orateurs et aux oratrices de prononcer leur déclaration à un débit raisonnable, sans perdre de vue le temps imparti, de sorte que l'interprétation puisse être correctement assurée dans les autres langues officielles de l'Organisation.

La liste des orateurs et oratrices pour chaque séance doit être épuisée et aucune intervention ne sera reportée à la séance suivante. Les orateurs et oratrices qui ne seront pas présents au moment où ils devraient prendre la parole se verront automatiquement attribuer le premier tour de parole disponible correspondant à leur catégorie à la même séance.

#### Allocution de M. Gabriel Boric Font, Président de la République du Chili

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Gabriel Boric Font, Président de la République du Chili, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Boric Font** (*parle en espagnol*) : Nous demandons au Secrétaire général de parler de l'avenir alors même que, pour la grande majorité d'entre nous,

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



j'imagine qu'il est très difficile d'appréhender le présent. Depuis quelques années, chaque jour, il devient un peu plus difficile de gouverner. L'indéniable démocratisation de l'information qui s'est produite oblige celles et ceux d'entre nous qui ont des responsabilités au sein des gouvernements à être beaucoup plus transparents envers nos concitoyens sur la manière dont nous prenons nos décisions et sur les raisons qui nous y poussent. Un sentiment de malaise est omniprésent partout dans le monde et se manifeste sous diverses formes, parmi lesquelles l'optimisme ne semble pas dominer. En tant que gouvernants, nous devons donc nous demander ce que nous pouvons faire, concrètement, pour changer la donne.

Je crois qu'il existe aujourd'hui un consensus mondial sur le fait qu'il n'y a pas de classes privilégiées, ou qu'il ne devrait pas y en avoir, et que la richesse générée par le monde devrait être répartie de manière beaucoup plus équitable qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, aussi bien entre les États-nations qu'au sein de nos propres pays. L'autre aspect important à prendre en considération concerne la nécessité d'y parvenir en tenant compte des limitations inhérentes aux ressources que nous offre notre planète ; la crise climatique, qui touche de plein fouet de nombreux pays, doit ainsi figurer au premier rang de nos préoccupations. Cette problématique est partiellement abordée dans les objectifs de développement durable que nous avons adoptés en tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Toutefois, comme nous l'a rappelé le Président Lula da Silva lorsqu'il s'est exprimé hier à cette tribune (voir A/79/PV.3), si nous continuons au même rythme qu'aujourd'hui, seuls 17 % – oui, j'ai bien dit 17 % – de ces objectifs seront atteints. Il est donc alarmant de constater que chacun d'entre nous se présente à cette tribune pour répéter toujours la même litanie avant d'organiser une réunion bilatérale, sans pour autant saisir l'urgence des promesses envers lesquelles nous nous sommes nous-mêmes engagés et que nous ne tenons pas.

Au nom du Chili, je voudrais dire, avec frustration, mais aussi avec espoir, que même si nous n'avons pas fait le nécessaire pour bâtir un monde meilleur, il est encore temps de le faire et que, pour cela, il nous faut transformer nos institutions. Ce débat, qui revient constamment, n'aboutit jamais à aucune résolution car la présente instance, l'Organisation des Nations Unies, est conçue pour un monde désormais révolu. Nous sommes en 2024, pas en 1945. Nous en constatons les conséquences dans différentes situations, lorsqu'un pays ou un autre, en fonction du conflit géopolitique, oppose son veto à un projet de résolution qui n'est pas à son goût – on peut notamment citer le récent veto des États-Unis au sujet de la Palestine, ou celui auquel la Russie a eu recours antérieurement, concernant un autre conflit. Or, il se trouve que le monde a changé. Ces pays ne devraient pas avoir de droit de veto, et la composition du Conseil de sécurité ne représente pas le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Même s'il n'aspire pas à devenir membre du Conseil de sécurité, le Chili exige que les règles du jeu soient modifiées afin d'être adaptées, une fois pour toutes, au monde nouveau dans lequel nous vivons. Si nous ne sommes pas capables de faire évoluer cette institution, qui sommes-nous, nous qui sommes censés être ici des représentants sérieux et raisonnables de nos pays, pour exiger de nos propres concitoyens qu'ils évoluent ?

Les obstacles que nous devons surmonter sont immenses. Il ne fait aucun doute que l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des rêves unis, joue un rôle important pour notre succès à cet égard, mais elle manque de vitalité. Pour lui en insuffler, il faut changer les règles du jeu. Les jeunes générations, auxquelles j'appartiens, observent ce que nous faisons ici. J'ai –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République du Chili de l'allocution qu'il vient de prononcer.

## **Allocution de M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Ali** (*parle en anglais*) : Hier, nous avons adopté le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Il nous incombe désormais de transformer cette ambition en actes – des actes qui créeront un écosystème harmonieux entre l'environnement, les populations, la planète et les technologies, mais qui, avant tout, seront propices à la dignité humaine.

Des centaines de millions de personnes appartenant aux générations actuelles et passées ont connu la pauvreté tout au long de leur vie. Il faut que cela change, et maintenant. Nous devons impérativement garantir la sécurité climatique, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique. Il est inutile de ressasser l'histoire du climat. Cette histoire, nous la connaissons. C'est maintenant qu'il nous faut agir. Il n'est plus possible de reporter à plus tard le respect des engagements en matière de financement de l'action climatique. Les forêts font partie intégrante de la solution climatique, et il est temps de mettre en place un mécanisme mondial pour le carbone qui soit fondé sur le marché.

Notre sécurité alimentaire continue de se détériorer à l'échelle mondiale et les prévisions sont alarmantes. On estime que d'ici 2030, un financement annuel mondial de 90 milliards de dollars sera nécessaire pour fournir une protection sociale élémentaire. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre au besoin fondamental de nourrir notre population, c'est l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui sera en péril. Nous avons la responsabilité collective de fournir les 300 à 500 milliards de dollars nécessaires pour transformer notre système alimentaire mondial. Le transfert de technologies, la mise en place de régimes d'assurance pour les agriculteurs, l'accès au financement et l'instauration de règles commerciales équitables sont autant de pistes qui feront partie de la solution.

La sécurité énergétique doit reposer sur un programme d'équité et d'accès aux technologies. Quant à la fracture numérique, nous devons nous y attaquer sans qu'il existe de dissensions entre nous. Trop de personnes sont toujours privées d'une connectivité de base.

L'intelligence artificielle peut être un vecteur de changement positif pour l'humanité, mais elle pourrait également creuser les écarts entre les pays et les populations si nous ne comblons pas le fossé numérique. Il incombe à notre communauté mondiale de faire en sorte que l'intelligence artificielle soit une force au service du bien et qui profite à toutes et tous.

Pour y parvenir, nos politiques publiques et nos stratégies mondiales doivent être alignées et nos institutions mondiales doivent être réactives. Il faut réparer les systèmes mondiaux obsolètes et défailants. Nous devons réformer l'architecture financière internationale et la rendre plus inclusive et propice au développement durable pour toutes et tous. Or, il ne saurait y avoir de développement durable en l'absence de paix et de sécurité. Nous devons mettre fin aux guerres et prévenir leur déclenchement. Nous devons aussi réformer le Conseil de sécurité pour le rendre plus représentatif, plus réactif et plus démocratique, faute de quoi il perdra à la fois sa crédibilité et sa pertinence.

Alors que nous cherchons à créer un monde juste et équitable, nous devons veiller à adopter une démarche qui tienne compte de tous nos concitoyens et concitoyennes. Aucune région, aucun pays, aucun groupe ne doit être laissé de côté. Nous devons redoubler d'efforts pour que nos femmes et nos jeunes fassent partie intégrante de toutes nos décisions et de toutes nos initiatives. L'avenir que nous envisageons doit

être expressément conçu pour les plus de 340 millions de femmes et de filles qui, selon les prévisions, vivront dans la pauvreté d'ici 2030. Il doit également tenir compte des 110 millions de jeunes femmes et de filles qui, d'après les prévisions, ne seront toujours pas scolarisées d'ici 2030, des 24 % de femmes et de filles qui, selon les prévisions, souffriront d'insécurité alimentaire, et des 245 millions de femmes et de filles qui seront victimes de violences sexuelles ou fondées sur le genre d'ici 2030. L'avenir durable que nous bâtissons doit répondre aux besoins et aux aspirations des 1,3 million de jeunes supplémentaires que le monde comptera d'ici 2030, en garantissant un développement durable où l'accès à l'éducation, à la santé, au logement et à l'énergie devra être assuré.

Le moment est venu pour nous de définir un plan de mise en œuvre du Pacte pour l'avenir afin de relever les défis qui accompagnent l'édification d'une vie digne pour tous les citoyens et citoyennes du monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République coopérative du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Masoud Pezeshkian, Président de la République islamique d'Iran**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Masoud Pezeshkian, Président de la République islamique d'Iran, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Pezeshkian** (*parle en farsi ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, il est indispensable de mettre en place une collaboration ancrée dans la justice et l'intégrité. Bâtissons un avenir juste et prospère pour nos enfants. L'objectif principal de cet effort commun est de mettre en lumière rôle et le statut de l'Organisation des Nations Unies, en tant que symbole de multilatéralisme, et de favoriser le respect des buts et principes énoncés dans sa Charte.

La République islamique d'Iran a déjà exprimé son opinion concernant le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Nos efforts de collaboration pour l'avenir doivent viser à renforcer le système multilatéral pour lui permettre de faire concrètement face à des défis fondamentaux, comme la guerre, la discrimination, la pauvreté et la faim. Le rôle de la culture et des valeurs familiales, la nécessité d'un dialogue intergénérationnel en vue de préserver les valeurs culturelles ainsi que l'importance qu'il convient d'accorder au rôle et à l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes sont indéniables. Les priorités de mon gouvernement au niveau national sont axées sur les domaines suivants : la santé, l'éducation publique, le bien-être public, la sécurité sociale, l'égalité des chances et la réduction des diverses formes d'inégalité, la répartition équitable des revenus, le renforcement et la consolidation de l'institution familiale, la réduction de la pauvreté et de la discrimination, le renforcement de la justice sociale, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la promotion de la jouissance d'un environnement durable.

Pour parvenir à la paix et au développement, il est impératif de respecter le droit des nations au développement, de prendre en considération leurs priorités en matière de développement et les nuances culturelles qui leurs sont propres, d'adhérer aux principes d'équité et de solidarité, et de respecter les engagements pris par les pays développés envers les pays en développement. Les sanctions unilatérales ont entravé les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable et il convient d'y remédier dans tout document qui concerne l'avenir. Je propose que le Secrétaire général, en collaboration avec les pays soumis à des sanctions unilatérales, présente un rapport complet sur cette question à l'Assemblée générale.

Nous réclamons des réformes urgentes de la structure de gouvernance des institutions financières internationales afin de veiller à ce que les pays en développement participent à la prise de décisions et à l'établissement des normes, créant

ainsi un cadre équitable et responsable pour répondre aux besoins financiers de ces nations. Le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) devrait contribuer à réduire la fracture numérique entre le monde du Nord et le monde du Sud, notamment grâce au transfert de nouvelles technologies, au renforcement des capacités et à l'élimination des obstacles. La participation égale et effective des pays du Sud à la gouvernance de l'Internet et de l'intelligence artificielle, le respect des lois nationales et la lutte contre les pratiques monopolistiques sont des impératifs cruciaux.

Nous réclamons un monde exempt d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, sans conditions préalables. En tant que victime du terrorisme, notre pays a toujours joué un rôle de premier plan dans la lutte contre ce phénomène ignoble, et nous sommes prêts à coopérer avec les pays qui cherchent réellement à le combattre. L'Iran aspire à ce que notre région soit puissante, sûre et stable, et à ce que les ressources des pays soient exploitées dans l'intérêt de tous afin de favoriser le progrès économique et social et de relever les défis communs.

Dans un monde où les civils gazaouis sont tués sans pitié, où le terrorisme parrainé par les États prend impitoyablement pour cible des enfants et des femmes et où le génocide et les assassinats sont validés, aucun document ne garantira la paix et le développement. La fin de l'occupation, la fin de l'apartheid en Palestine et l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza sont des conditions préalables au développement et à la paix dans le monde. La République islamique d'Iran est prête à collaborer avec d'autres pays pour atteindre les objectifs mondiaux communs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Santiago Peña Palacios, Président de la République du Paraguay**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Santiago Peña Palacios, Président de la République du Paraguay, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Peña Palacios** (*parle en espagnol*) : C'est un honneur de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale à l'occasion de ce Sommet de l'avenir. Cette instance est particulière à mes yeux car, comme l'a dit Bernardino Caballero, héros militaire qui deviendrait homme d'État de mon pays, « l'avenir est l'enfant du présent ». Les mesures approuvées durant ce sommet auront des retombées directes sur la vie de nos enfants et de nos petits-enfants.

Le consensus auquel nous sommes parvenus ne signifie pas forcément que nous sommes d'accord sur tous les points abordés ; il s'agit plutôt d'un acte dont le but est de favoriser le fonctionnement pérenne du système. En tant que « petit mais fier pays », pour reprendre l'expression de Manuel Gondra, autre grand Paraguayen, le Paraguay défend des positions internationales fondées sur des principes, et non des positions simplement motivées par l'intérêt, la commodité ou le pragmatisme. Ainsi, nous sommes convaincus qu'à l'avenir, le principe fondamental des relations internationales devra être de rendre les justes puissants et les puissants justes. Ce principe de justice et d'équité doit être la pierre angulaire de notre système international.

Pour cette raison, la parole ne devrait pas être monopolisée par les pays les plus puissants ou les plus développés : tous les pays méritent d'être entendus, y compris ceux qui, comme le Paraguay, ont beaucoup à apporter du fait de leur riche histoire. Le Paraguay aime la paix et rejette la guerre. Nous sommes convaincus que l'avenir doit être pacifique et se détourner de toute violence ou conquête. L'expression « la force ne fait pas le droit » résume parfaitement cette démarche. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous défendons des pays comme l'Ukraine, Israël et Taïwan, qui ont le droit d'être respectés et traités avec dignité. Nous défendons également les droits des pays comme le Paraguay qui, par la fatalité de l'histoire, se retrouvent enclavés. Nous devons établir des règles équitables et garantir une véritable égalité entre les nations.

Pour le Paraguay, l'avenir doit aussi être construit sur la démocratie et le respect des droits humains. Notre histoire, marquée par des dictatures et par l'autoritarisme, nous confère un droit particulier de dire ici que cet avenir doit être démocratique. Nous sommes convaincus que le multilatéralisme est l'outil le plus efficace pour surmonter les problèmes qui transcendent les frontières de nos pays. Cependant, il nous faut reconnaître que le multilatéralisme contemporain souffre de graves lacunes. Nous avons besoin de mesures concrètes, pas de paroles, et d'une action collective renforcée. Voici donc ce que je propose : il faut un meilleur multilatéralisme pour faire face à la crise du multilatéralisme.

Sachant que plusieurs régions du monde sont touchées par l'insécurité alimentaire, nous devons protéger le rôle des pays producteurs de denrées alimentaires. Par conséquent, les mesures de lutte contre les changements climatiques devraient non pas restreindre les capacités des petits pays, mais plutôt les renforcer, afin qu'ils puissent œuvrer pour un avenir meilleur et plus durable.

Le Paraguay, qui dispose de sources d'énergie propres, vertes et renouvelables à 100 % — je le répète, à 100 % —, montre la voie à suivre. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, il nous incombe de faire en sorte que la révolution numérique et les technologies émergentes soient accessibles à toutes et tous et qu'elles soient utilisées de manière éthique et équitable, en veillant tout particulièrement à assurer l'égalité des chances pour les pays en développement.

Nous devons consolider le système financier international de manière à ce qu'il garantisse un accès équitable aux ressources essentielles pour promouvoir le bien-être de tous les pays, en particulier les pays en développement et les plus vulnérables. Nous craignons que le ralentissement de la croissance entrave la capacité des économies émergentes à relever les défis mondiaux. Nous avons besoin d'un filet de sécurité financière à la fois solide et efficace, capable de faire face aux crises qui touchent les populations les plus défavorisées.

Nous sommes conscients que le présent accord est le résultat d'intenses négociations, au cours desquelles les États ont dû trouver un juste équilibre entre leurs intérêts et leurs revendications. Je tiens à souligner notre désaccord quant à certains aspects de fond du document adopté. Par conséquent, il me paraît nécessaire de souligner les éléments suivants.

La déclaration, dont les lignes directrices reposent sur un document non contraignant, sera appliquée conformément à notre constitution et à notre législation nationale en vigueur. De même, il est essentiel pour le Paraguay de préserver ses valeurs, ses principes et sa culture, qui seront toujours respectés conformément à nos traditions. En outre, la capacité de production qui garantit –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Zelenskyy** (*parle en anglais*) : Il importe que le monde œuvre en faveur d'une vision commune pour donner à l'humanité le meilleur avenir possible. Dès l'amorce de tels efforts collectifs, les véritables intérêts sont inmanquablement révélés. L'Ukraine soutient les initiatives qui visent à préserver l'unité et la sécurité de toutes les nations et à faire respecter à la lettre la Charte des Nations Unies.

Tout le monde ici peut voir qui, en plus de s'opposer systématiquement à l'unité mondiale, œuvre activement à la saper. Cette fois, c'est lors des travaux sur le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) que le même petit groupe de sept pays complices,

dirigés par la Russie, a de nouveau fait preuve d'un comportement destructeur en s'opposant systématiquement à toute initiative mondiale destinée à renforcer l'efficacité de la Charte des Nations Unies. Comme chacun peut le constater, ce groupe agit toujours de la sorte à chaque fois que l'Organisation des Nations Unies tente de faire quelque chose pour le bien de toutes et tous.

Je remercie l'Allemagne et la Namibie d'avoir cofacilité le processus relatif au Pacte pour l'avenir. Je remercie également la Zambie et la Suède d'avoir facilité les négociations sur le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I). Je remercie par ailleurs la Jamaïque et les Pays-Bas, qui ont coprésidé le processus intergouvernemental relatif à la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1, annexe II).

Désormais, il est véritablement crucial que l'Afrique se fasse entendre d'une seule et même voix. En effet, la position commune des nations africaines renforce les efforts mondiaux. J'adresse ma sincère gratitude à tous les pays qui ont présenté des idées utiles pour l'avenir.

Le monde a besoin d'un avenir pacifique et d'un développement durable. Je l'affirme en ma qualité de Président de l'Ukraine, pays qui résiste à l'agression coloniale brutale de la Russie. Nous savons pertinemment tout ce que l'unité mondiale peut permettre d'accomplir, tant ici, à l'ONU, que dans le cadre des conférences sur la paix en Ukraine, lors desquelles nous cherchons à surmonter les approches destructives de la Russie et de ses complices. Nous préparons actuellement la deuxième conférence sur la paix, en progressant avec nos partenaires, pas à pas, conformément à la formule pour la paix.

Nous travaillons également sur la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et les démarches visant à contraindre la Russie à rendre compte de ses actes de terreur. Nous aborderons par la suite tous les autres points de la formule pour la paix, y compris la libération des prisonniers, la restauration de l'intégrité territoriale et bien plus encore. Nous élaborons actuellement un document qui sera présenté lors de la deuxième conférence pour la paix. J'invite tous les dirigeants et dirigeantes ainsi que toutes les nations à continuer d'appuyer nos efforts conjoints en faveur d'un avenir juste et pacifique. Poutine a déjà volé bien des choses, mais il ne volera jamais l'avenir du monde. J'en suis persuadé.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Luis Rodolfo Abinader Corona, Président de la République dominicaine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Luis Rodolfo Abinader Corona, Président de la République dominicaine, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Abinader Corona** (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple et du Gouvernement dominicains, je me félicite du Sommet de l'avenir, sous la devise duquel nous nous réunissons afin de bâtir des lendemains fondés sur les piliers de la connaissance, de la paix, de l'inclusion et de la durabilité. Comme le disait Peter Drucker, « la meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer ».

Le premier appel de ce Sommet doit nous enjoindre à mettre de côté ce qui nous divise et à rechercher ce qui nous unit. Il s'agit là de la meilleure approche pour trouver des solutions communes qui auront des effets concrets sur la vie des générations actuelles et futures. Cela signifie également qu'il faut prendre au sérieux la décarbonisation des économies pour faire face à la crise climatique. Bien que tous les pays soient tenus d'y contribuer, les efforts des pays comme la République dominicaine n'auront qu'une incidence limitée à moins que les principaux émetteurs de gaz à effet de serre n'apportent une contribution proportionnelle à leurs ressources et à leur impact. Il convient d'accorder la priorité aux fonds verts et aux réglementations adoptées en matière de climat.

Pour exploiter pleinement le potentiel de l'intelligence artificielle, il est nécessaire de la rendre accessible et inclusive pour toutes et tous, dans un cadre de souveraineté numérique et d'éthique technologique. Cette démarche permettra de révolutionner la production, l'éducation, les soins médicaux et la protection de l'environnement, tout en évitant que cette technologie devienne un outil d'exploitation et d'exclusion.

Aujourd'hui, nous assistons en temps réel à la souffrance de centaines de milliers de personnes victimes de violences disproportionnées et injustifiées dont elles ne sont pas responsables. Nous devons élaborer des mesures d'incitation pour empêcher les pays de bafouer les normes fondamentales de coexistence et de règlement pacifique des conflits. En parallèle, il est nécessaire de redéfinir les normes sur lesquelles reposent les organisations internationales afin qu'elles puissent s'acquitter pleinement de leur mission fondamentale, à savoir préserver la paix et la stabilité internationales.

Nous réaffirmons une fois de plus l'engagement indéfectible de la République dominicaine en faveur d'un multilatéralisme renouvelé et efficace. Nous demandons que le droit international soit respecté et appliqué afin que toutes les nations disposent de moyens efficaces d'assurer leur sécurité. Rien de tout cela ne peut être accompli sans ressources. Il nous faut accélérer l'édification d'une nouvelle architecture financière internationale qui garantira la disponibilité des ressources nécessaires aux investissements dans le développement, le bien-être, la protection de l'environnement et la résilience climatique. L'avenir commence aujourd'hui, pas demain. L'avenir n'est pas une promesse lointaine, c'est le fondement que nous jetons aujourd'hui, par la somme de nos décisions quotidiennes.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) nous offre l'occasion de redéfinir un avenir plus juste, plus équitable et plus durable, où tous les peuples, partout sur la planète, pourront prospérer en paix, dans la dignité et en harmonie avec l'environnement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Masisi** (*parle en anglais*) : Pour commencer, le Botswana s'aligne sur la déclaration faite par la représentante de l'Ouganda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (voir A/79/PV.4), ainsi que sur celle que prononcera le représentant de Singapour au nom du Forum des petits États. J'ai l'honneur de faire la présente déclaration à titre national.

Qu'il me soit permis de me joindre aux autres délégations pour féliciter et remercier la Namibie et l'Allemagne pour le travail exceptionnel qu'elles ont accompli en supervisant les négociations intergouvernementales sur le Sommet de l'avenir. Il n'a pas dû être facile de parvenir à un compromis pleinement équilibré entre les points de vue divergents et de négocier le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), un document concis et pragmatique. Nous sommes fiers de nous joindre à d'autres, en ce moment historique, pour afficher notre volonté politique commune et notre unité. Ce que nous avons accompli aujourd'hui atteste donc clairement du pouvoir de l'action collective et de la détermination commune.

Nous sommes heureux que le Sommet offre l'occasion de recentrer nos efforts et de préparer le terrain à la réalisation de nos objectifs et aspirations communs, tels qu'ils sont énoncés dans les objectifs de développement durable. Alors que le présent Sommet ravive les espoirs, nous devons prouver aux générations futures que même dans les temps les plus sombres, avec un regain de détermination et de vigueur,

aucun défi n'est insurmontable. Ce moment historique restera dans les mémoires comme une démonstration de notre attachement commun au multilatéralisme, égalé par notre détermination commune à ne laisser personne de côté.

Le Botswana approuve et appuie pleinement le thème du Sommet de l'avenir : « Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur », qui vient à point nommé et réaffirme la nécessité de relever collectivement les défis mondiaux. Le Botswana se félicite également de l'adoption du Pacte pour l'avenir et de ses annexes, à savoir le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1, annexes I et II). Ma délégation souhaite mettre en avant certains des enjeux qui revêtent une importance particulière à nos yeux, tels qu'ils sont énoncés dans le Pacte pour l'avenir et ses annexes.

Nous nous félicitons de l'accent mis sur le fait que les trois piliers de la Charte des Nations Unies, à savoir le développement durable, la paix et la sécurité internationales et les droits humains, se renforcent mutuellement, en plus d'être essentiels au regard du droit international. Le Botswana souhaite également souligner que le développement durable et son financement demeurent la principale préoccupation des pays en développement. Je ne saurais trop insister sur la nécessité d'œuvrer en priorité pour éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

Nous devons prêter attention aux besoins les plus urgents et, à ce titre, nous engager pleinement à réformer l'architecture financière internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, à combler la fracture numérique entre pays développés et pays en développement, à traiter les questions relatives aux jeunes et aux générations futures en veillant à ce que nos actions ne les privent pas de certains avantages et perspectives ainsi qu'en garantissant l'équité intergénérationnelle, de même qu'à réformer le Conseil de sécurité, à revitaliser l'Assemblée générale, à garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire et, enfin, à promouvoir la coopération.

Je rappelle que, dans ma déclaration faite à l'Assemblée générale lors de sa soixante-dix-huitième session, j'ai souligné que l'ONU devrait envisager de nommer une femme au poste de Secrétaire générale (voir A/78/PV.7). Je constate que le Pacte reconnaît que nous n'avons pas fait suffisamment d'efforts à cet égard, observation que je partage sans réserve. Il est impératif que nous fassions tout notre possible pour faire progresser la parité des genres. Mon gouvernement a inscrit cet objectif en tête de ses stratégies de nomination aux principaux postes nationaux, et je continuerai à veiller à ce que les perspectives d'autonomisation des femmes et des filles demeurent un pilier central de mon administration.

C'est également avec plaisir que je prends note des différents mécanismes d'examen prévus dans le Pacte pour l'avenir, y compris ses annexes, qui visent à définir des objectifs concrets, tout en assurant un renouvellement de l'engagement envers les principes du multilatéralisme. Il est cependant essentiel que nous reconnaissons la lenteur des progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs.

Je voudrais conclure mon allocution en réaffirmant notre engagement et en vous assurant, Monsieur le Président, que le Botswana est déterminé à tout mettre en œuvre pour favoriser la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés, dans l'intérêt des générations futures.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République du Botswana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président El Ghazouani** (*parle en arabe*) : Le Sommet de l'avenir offre une occasion précieuse et exceptionnelle, née de la prise de conscience croissante, parmi tous les pays et peuples, du destin commun de l'humanité et de notre responsabilité collective en ce qui concerne notre avenir commun.

Les chocs violents et les crises graves qui se sont récemment abattus sur notre monde suscitent de grandes inquiétudes quant à cet avenir commun. Si nous poursuivons nos efforts pour atteindre les objectifs de développement durable sur la même voie, avec les mêmes mécanismes et au même rythme, nous ne serons pas en mesure, dans un avenir prévisible, d'éliminer la pauvreté, d'instaurer la sécurité et la paix, de rétablir l'équilibre environnemental de notre planète ou de parvenir à un développement global et durable. Ce n'est un secret pour personne que si nos progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable s'essoufflent ou se ralentissent, cela aura des conséquences dévastatrices aussi bien sur notre présent que sur l'avenir de la planète et des générations futures.

C'est pour cette raison que le continent africain, en tant qu'union et en tant que somme de pays individuels, a déployé des efforts considérables pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui est pleinement aligné sur les objectifs de développement durable. Dans ce contexte, à l'instar d'autres pays africains, notre pays, la République islamique de Mauritanie, œuvre sans relâche pour lutter contre la violence, le terrorisme, la pauvreté et la fragilité, pour promouvoir et développer le capital humain et pour favoriser l'intégration économique de l'Afrique. Toutefois, les résultats globaux obtenus à cet égard, tant sur le plan régional qu'à l'échelle internationale, ne sont pas à la hauteur des objectifs visés. Pire encore, les acquis en matière de sécurité et de développement ont été mis à mal par les guerres, les conflits et les crises économiques, ainsi que par les changements climatiques, le fardeau de la dette et les déséquilibres dans la gouvernance internationale, politique et économique.

Pour relever tous ces défis, la communauté internationale a dû chercher des solutions efficaces et radicales, constituant un programme commun destiné à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable en renouvelant la confiance et la solidarité entre les peuples et les pays, en créant une nouvelle dynamique dans la coopération multilatérale et en repensant les règles de la gouvernance financière et politique internationale.

Mon pays, la Mauritanie, qui préside actuellement l'Union africaine, se félicite de l'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et réitère son appel à réformer le système des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, pour permettre à notre continent de faire entendre dûment sa voix pour garantir la prise en considération de ses priorités dans les programmes internationaux. Mon pays appelle également à régler le problème de la dette, à renforcer la coopération pour faire face aux défis environnementaux de plus en plus importants, à promouvoir la coopération multilatérale et à garantir la paix et la sécurité internationales afin qu'ensemble, nous puissions sauver notre planète de l'effondrement et parvenir à un développement global et durable qui offrira prospérité et succès à tous les peuples du monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République islamique de Mauritanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Mohamed Younis Al-Menfi, Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Mohamed Younis Al-Menfi, Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Al-Menfi** (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir présidé cet important Sommet de l'avenir et de vous exprimer ma profonde reconnaissance pour les efforts considérables que vous avez déployés en vue d'atteindre ses nobles objectifs.

Le Sommet constitue une occasion exceptionnelle d'examiner les défis auxquels le monde est actuellement confronté et de trouver des solutions innovantes et globales. Nous devons œuvrer ensemble pour assurer un avenir meilleur aux générations futures, en nous concentrant sur les principes fondamentaux du Sommet, qui nous confère l'immense responsabilité de transformer nos approches pour relever les défis d'aujourd'hui.

Les progrès technologiques, en particulier dans le domaine du numérique, nous apportent de nouveaux outils pour formuler des solutions efficaces et durables. Ces solutions ne sont pas simplement des nouvelles technologies, mais plutôt le résultat d'une réflexion stratégique qui anticipe l'avenir et vise à trouver un juste équilibre entre innovation et responsabilité sociale. Nous devons reconnaître que ces outils ne concernent pas seulement l'intelligence artificielle, mais qu'ils permettent également d'élaborer des stratégies qui ont vocation à soutenir et à transformer la société. De surcroît, nous insistons sur l'importance de l'inclusivité et de la justice. Les disparités numériques et économiques entre les pays continuent d'entraver les progrès, et nous devons nous employer à les réduire et à garantir l'égalité des chances pour toutes et tous.

La Libye aspire à assumer son rôle régional et international en soutenant les principes que le Sommet vise à concrétiser, et en promouvant le dialogue et la coopération pour relever les défis communs, tels que les changements climatiques, l'immigration clandestine et le terrorisme. Elle s'engage également à collaborer avec ses partenaires internationaux pour trouver des solutions innovantes et durables, en exploitant une expertise stratégique et en utilisant des technologies modernes pour relever ces défis. Compte tenu de sa situation géographique et de son rôle en tant que pays de transit, la Libye est pleinement consciente des défis liés à l'immigration clandestine et s'efforce sans relâche d'élaborer des solutions durables pour combattre ce phénomène. À ce titre, nous soulignons l'importance de la coopération internationale pour s'attaquer aux causes profondes de la migration et créer un environnement propice au développement dans les pays touchés, conformément aux principes préconisés par le Sommet de l'avenir.

Ce sommet a pour objectif principal de bâtir un avenir qui garantira l'égalité des chances pour toutes et tous. Nous devons collaborer pour surmonter les différences régionales et unir nos efforts afin d'atteindre ce noble objectif. La coopération entre les pays n'est pas une option, mais un impératif pour parvenir au développement durable et à la justice sociale. Nous devons concentrer nos efforts sur la responsabilité intergénérationnelle. Une occasion historique nous est donnée de veiller à ce que les décisions prises aujourd'hui tiennent compte des générations de demain et leur offrent un avenir durable, car nous ne pouvons pas continuer à exploiter les ressources naturelles de manière irresponsable.

Pour conclure, nous insistons sur l'importance de respecter les principes du Sommet de l'avenir, qui appelle à l'innovation, à la durabilité et à la justice dans tous les aspects de notre vie. En unissant nos efforts, nous pourrions surmonter les défis à venir, créer un monde où tout le monde a la possibilité de s'épanouir et de vivre dans la dignité et la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Gustavo Petro Urrego, Président de la République de Colombie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Gustavo Petro Urrego, Président de la République de Colombie, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Petro Urrego** (*parle en espagnol*) : On a un jour demandé à Stephen Hawking, le célèbre physicien, quelles seraient, selon lui, les causes de la possible extinction de l'humanité dans le monde contemporain. Il a alors cité, dans cet ordre, l'intelligence artificielle et la crise climatique. Il me semble que si nous voulons évoquer l'avenir, il serait judicieux d'examiner les liens qui existent entre ces deux concepts que Stephen Hawking jugeait si dangereux.

Premièrement, l'intelligence artificielle présente, potentiellement et concrètement, le risque de brouiller rapidement la perception qu'a tout être humain du réel et du non-réel. La distinction entre l'imaginaire, la virtualité et la réalité, qui, comme on le constate aujourd'hui, s'estompe sous l'effet des fausses informations, pourrait être brouillée à jamais par l'intelligence artificielle. Il s'agit là d'un immense danger pour l'humanité, qui pourrait nous faire perdre nos repères par rapport à la réalité. Deuxièmement, il ne fait aucun doute que l'intelligence artificielle doit sa prédominance aux hausses de productivité considérables — en termes de production de biens par heure — qu'elle engendre et qui pourraient causer la disparition de millions, voire de centaines de millions d'emplois, aggravant les profondes inégalités sociales auxquelles nous sommes déjà confrontés. Troisièmement, en raison de cette capacité à accroître la productivité, l'intelligence artificielle consomme énormément d'énergie. L'énergie est consommée dans le monde pour accroître la productivité afin de produire davantage, de vendre davantage et de gagner davantage d'argent dans une perspective capitaliste.

Ces trois éléments, que nous pourrions voir comme les aspects néfastes de l'intelligence artificielle en raison de sa consommation de gigantesques quantités d'énergie, bien supérieures à celles que nous consommons aujourd'hui, sont donc liés à la crise climatique. Dans la mesure où l'intelligence artificielle consomme des combustibles fossiles en tant que source d'énergie, elle pourrait bien, comme l'a averti Stephen Hawking, déclencher la fin du monde. Sur le plan politique, un tel monde ne produirait que l'anéantissement de la démocratie et la barbarie généralisée que l'on observe déjà à Gaza, par exemple, mais aussi le contrôle de l'humanité fondé sur l'intelligence artificielle, qui brouille la perception humaine entre ce qui est réel et ce qui ne l'est pas, générant ainsi un type de pouvoir totalement contraire au projet démocratique avec lequel nous sommes nés en République de Colombie. Si, de surcroît, cette évolution provoque une explosion de la demande de pétrole et de charbon, alors nous assisterons à l'extinction de la vie sur la planète. Stephen Hawking semble avoir raison.

Or, au lieu de concrétiser une telle vision, si nous parvenions, dans un avenir proche, à exploiter des énergies propres pour alimenter l'intelligence artificielle et transformer sa productivité croissante en temps libre pour les sociétés et les individus, alors nous pourrions tracer d'autres voies pour le développement mondial à l'avenir. Les énergies propres, la décarbonation, la forte productivité et l'établissement de sociétés disposant de plus de temps libre constitueraient dès lors la véritable richesse d'un pays. Un tel monde devrait nécessairement être fondé sur une démocratie mondiale qui prévoirait l'égalité entre tous les êtres humains, où qu'ils soient dans le monde, et entre toutes les nations du monde. Cette démocratie mondiale reste à bâtir.

Mon programme et ma vision de l'avenir peuvent nous mener à l'opposé de ce que Stephen Hawking voyait comme un danger, si nous, les humains, sommes capables de nous battre y parvenir : une démocratie mondiale qui planifie la distribution des énergies propres à travers le monde et permet l'essor de l'intelligence artificielle et du progrès numérique, qui accroît la productivité non pas sur la base de profits privés, ce qui ne ferait que creuser les inégalités sociales dans le monde, mais sur celle du temps libre créatif et du travail émancipé qui rendraient l'humanité beaucoup plus riche et heureuse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Bassirou Diomaye Diakha Faye, Président de la République du Sénégal**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Bassirou Diomaye Diakha Faye, Président de la République du Sénégal, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Faye** : Je remercie le Secrétaire général pour l'initiative d'organiser ce sommet et je salue ses efforts pour un monde de paix, un monde stable où règne le développement inclusif.

L'avenir que nous voulons commande de ne laisser personne de côté face aux défis que sont la paix et la sécurité, la réduction des inégalités, l'éradication de la pauvreté, la justice et l'équité. Nous ne pouvons réaliser cet avenir que dans la recherche de solutions communes, dont le fondement se trouve dans un cadre multilatéral, un cadre qui inspire confiance et adhésion, et sert les intérêts de tous. Autrement, il continuera à susciter la méfiance des uns et la défiance des autres, et de perdre ainsi la crédibilité et la légitimité attachées à son autorité. À ce propos, j'aimerais partager avec les participants quatre observations.

Premièrement, il est clair que notre futur ne peut se construire sur le modèle actuel dominé par les injustices, l'extrême pauvreté qui touche 10 % de la population mondiale, les tensions géopolitiques de haute intensité et le réchauffement sans précédent de la planète qui affecte gravement nos pays. Le constat est alarmant et comme le soulignent les rapports du Secrétaire général, si les tendances actuelles se maintiennent, 575 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, ce qui va entraver davantage tout espoir de développement durable. Face à cette situation, il est impératif de s'attaquer au cycle infernal de la dette dont les taux anormalement élevés asphyxient de nombreux pays du Sud. Ce système d'iniquité que souligne le récent rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, constitue une entrave croissante à la prospérité mondiale, en particulier dans les pays en développement, dont les taux d'emprunt sont 2 à 12 fois supérieurs à ceux appliqués aux pays développés. Pour une meilleure soutenabilité de la dette, il faut réformer les conditions d'accès au crédit, surtout le crédit export, en assouplissant les règles sur les taux d'emprunt et la durée des délais de grâce et des périodes de remboursement.

Deuxièmement, il est nécessaire de réformer la gouvernance politique, économique et financière mondiale pour refléter les réalités d'aujourd'hui. Même si des progrès ont été accomplis récemment, notamment avec la décision du G20 d'attribuer un siège permanent à l'Afrique, et celle des États membres du Fonds monétaire international d'accorder un troisième siège à l'Afrique dans son conseil d'administration, il reste beaucoup à faire pour garantir une pleine inclusion des pays en développement dans ces instances.

Troisièmement, il est impératif de renforcer les actions en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle et technique pour lutter contre l'ignorance et l'endoctrinement et doter les jeunes de métiers et de moyens d'épanouissement. Un tel investissement contribuera à lutter contre les inégalités et à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est plus qu'urgent d'accélérer la mise en œuvre du plan de relance des objectifs de développement durable, lancé par le Secrétaire général.

Quatrièmement, il est essentiel d'investir davantage dans la connectivité et la digitalisation par le renforcement des infrastructures numériques, l'innovation et le soutien à l'industrie créative des jeunes sur qui repose l'avenir. Nous devons offrir aux jeunes les moyens de se former, de réussir et de s'épanouir. Ils doivent être au cœur de nos actions et associés dans la gestion et les prises de décisions en tant que vecteurs de paix et acteurs de développement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Prithvirajsing Roopun, Président de la République de Maurice**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Prithvirajsing Roopun, Président de la République de Maurice, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Roopun** (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons aujourd'hui, au Sommet de l'avenir, non seulement en tant que représentants de nations individuelles, mais aussi en tant que gardiens de la destinée collective de l'humanité. Nous

nous trouvons dans une ère au potentiel sans précédent, où l'ingéniosité humaine offre de nombreuses promesses. Pourtant, paradoxalement, les pays sont confrontés à des défis qui menacent de défaire le tissu même de notre société. Les catastrophes dues aux changements climatiques, les conflits, le fléau de la pauvreté et de la faim ainsi que les épidémies ne sont pas des événements isolés : ce sont les fils de la trame complexe de notre programme d'action mondial.

C'est cette interconnexion qui nous rassemble autour du thème « Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur », qui devrait également servir d'appel à l'action. Le Pacte pour l'avenir est un engagement envers la postérité, une promesse solennelle aux générations à venir que nous, les gardiens d'aujourd'hui, ne faillirons pas à notre devoir de protéger leur héritage. Ce pacte devra être la pierre angulaire sur laquelle nous bâtirons un monde plus équitable, plus durable et plus résilient. Il devra raviver nos aspirations collectives.

Maurice se joint à la communauté internationale pour réaffirmer l'attachement partagé aux principes consacrés par notre Pacte. Notre pays a toujours mis un point d'honneur à ne laisser personne de côté et a établi un robuste système de protection sociale afin de créer des chances égales pour chaque citoyen et citoyenne. Cet engagement s'étend à notre quête collective d'un développement équitable, dans le cadre de laquelle nous reconnaissons l'importance primordiale de garantir l'égalité d'accès, pour toutes et tous, aux perspectives économiques et aux ressources.

Les petits États insulaires en développement jouent le rôle de sentinelles face aux changements climatiques. Les défis auxquels nous faisons face sont un microcosme de la lutte mondiale contre l'urgence climatique et la fragilité économique. À mesure que la mer monte le long de nos côtes, notre détermination collective à faire face à ces menaces existentielles doit s'amplifier. De même, pendant que la communauté internationale s'efforce d'atteindre ces objectifs, nous devons nous engager à soutenir les initiatives qui favorisent le progrès scientifique et technologique en tenant compte des vulnérabilités inhérentes et des besoins spécifiques des pays en développement.

Même si nous accueillons à bras ouverts l'aube de l'ère numérique, nous devons le faire avec sagesse. C'est pourquoi notre Pacte pour l'avenir, ainsi que le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1), sont autant d'éléments essentiels de notre stratégie tournée vers l'avenir. Chacun de ces textes fournit une feuille de route pour revitaliser notre engagement envers les objectifs de développement durable et témoignera de ce que l'on peut accompli en unissant nos forces autour de buts et d'actions communs. Maurice réaffirme son attachement inébranlable aux principes du multilatéralisme et à la réalisation du Pacte.

Ensemble, nous pouvons et devons bâtir un avenir qui honorera la dignité de chaque individu, exploitera le véritable potentiel de chaque nation et préservera ce qui restera des écosystèmes naturels de notre planète. Pour les générations qui hériteront du monde que nous façonnons aujourd'hui, que notre héritage soit celui du courage, de la clairvoyance et d'un engagement indéfectible. Que l'on puisse dire de nous que, face à des épreuves sans précédent, nous avons réagi avec une solidarité sans précédent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République de Maurice de l'allocution qu'il vient de prononcer.

#### **Allocution de M. Ratu Wiliame Maivalili Katonivere, Président de la République des Fidji**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Ratu Wiliame Maivalili Katonivere, Président de la République des Fidji, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Katonivere** (*parle en anglais*) : Le monde est en péril. Les conflits font rage, la crise climatique s'aggrave, le développement s'enlise et nos écosystèmes se dégradent, tandis que les inégalités et les injustices sont omniprésentes.

Ce sont les plus vulnérables qui en subissent les conséquences. Demain, ce seront nos enfants, leurs enfants et les générations suivantes qui paieront le prix de notre inaction. Face aux défis mondiaux pressants, les valeurs du multilatéralisme sont plus pertinentes et urgentes que jamais.

Les Fidji considèrent le Sommet de l'avenir comme une occasion de renforcer notre détermination et notre consensus pour préserver l'avenir de l'humanité. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui a été adopté lors de ce sommet, représente notre engagement collectif à mieux agir ensemble et à ne laisser personne de côté.

Nous partageons une vision commune d'un avenir durable. La réalisation de cette vision dépendra des efforts que nous déploierons. Il ne nous reste que six ans, jusqu'en 2030, pour faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est urgent de rééquilibrer la coopération internationale et de réformer le système multilatéral. Nous devons veiller activement à ne laisser personne de côté. Il nous faut travailler ensemble, en tant qu'États Membres, soutenus par un système multilatéral adapté à l'objectif visé et tenant compte des acteurs non étatiques, du secteur privé et de tous les membres de la société. Nous devons choisir la paix plutôt que le conflit et respecter les droits fondamentaux de toutes les personnes, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous devons respecter et protéger notre environnement ainsi que ses ressources sur terre, en mer et dans les airs. Nous devons nous faire confiance mutuellement, car la confiance est le fondement de partenariats solides. Nous devons être fidèles à notre parole.

L'héritage que nous laisserons aux générations de demain dépend des mesures que nous prenons aujourd'hui. Pour elles, nous devons faire mieux.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République des Fidji de l'allocution qu'il vient de prononcer.

**Allocution de M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Espot Zamora** (Andorre) : Nous sommes réunis à l'occasion du Sommet de l'avenir, l'un des moments les plus décisifs de l'histoire de l'humanité, non seulement pour passer en revue les défis actuels, mais également pour construire ensemble un chemin qui nous mène à un avenir plus juste, plus durable et plus inclusif. Et il est grand temps. Il est de notre responsabilité, en tant que dirigeants, de relever avec détermination les défis mondiaux qui menacent le bien-être des générations futures, de nos enfants et de nos jeunes. Le moment est venu pour nous de gouverner avec plus de modernité, d'humanité, d'empathie et d'intégrité.

L'Andorre est disposée à participer à une nouvelle étape de l'histoire des Nations Unies où affleure l'esprit dans lequel cette organisation a vu le jour. Nous nous engageons à adhérer au Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), un pacte entre les peuples et pour les peuples. Après de nombreuses tentatives, il est urgent d'envoyer un message aux citoyens du monde entier et de leur manifester que le multilatéralisme est le meilleur instrument, le seul instrument dont nous disposons pour affronter les défis universels. Le temps s'est chargé de démontrer que certains défis ne peuvent être relevés de manière unilatérale ou par quelques groupes d'États seulement.

Les changements climatiques restent la crise la plus urgente de notre temps. Nous ne pouvons ignorer cette menace, nous ne pouvons laisser à nos enfants la responsabilité de résoudre ce problème. Ses conséquences se font sentir depuis des années et sont dévastatrices. Elles exigent une action immédiate, une coopération inconditionnelle et des engagements fermes. La transition vers une économie verte n'est pas un choix, mais une nécessité. Aucune autre alternative n'est possible.

Par ailleurs, nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté, dans lequel les avancées numériques transforment toutes les sphères de la vie humaine. L'intelligence artificielle, les manipulations génétiques, la collecte croissante de données biométriques, la médecine personnalisée et l'introduction des robots dans le tissu productif sont, sans nul doute, des avancées qui génèrent de la confiance dans le progrès humain, mais qui peuvent aussi avoir des effets pernicieux ou néfastes en fonction de l'usage qu'il en est fait ou des objectifs poursuivis. C'est la raison pour laquelle, si nous voulons que la technologie soit une force positive, nous devons la réguler selon des critères éthiques et inclusifs, en nous assurant que personne ne reste sur le bord du chemin de cette révolution numérique.

Il convient aussi que la protection des données et de la vie privée devienne une priorité mondiale, une prémisses que l'Andorre a fait sienne grâce à un ambitieux programme de transformation numérique, un programme inclut un cadre éthique et juridique pour la préservation des droits numériques des citoyens, la protection de la vie privée, la sécurité des données et le libre accès aux informations numériques. L'Andorre a également mis en place un plan d'action visant à améliorer le bien-être numérique des enfants et des jeunes et il a par ailleurs été l'un des premiers États à avoir signé la Convention du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, affirmant ainsi sa ferme volonté de renforcer le système de protection des droits de l'homme à l'ère du progrès technologique.

Le point de vue triomphaliste adopté par certains experts, à juste titre parfois, selon lequel nous vivons dans un monde bien meilleur aujourd'hui qu'il y a 100 ou 200 ans, ne peut pas servir d'excuse. Nous ne pouvons pas nous permettre de rejeter toute forme d'empathie ni de rester indifférent aux souffrances qui nous entourent, aux conflits, aux guerres et au terrorisme, qui remettent en question la sécurité mondiale. À mesure que le monde se transforme, les mécanismes de sécurité qui nous ont protégés pendant des décennies doivent être adaptés. Nous devons renforcer le multilatéralisme, rendre ses mécanismes de décision plus représentatifs et plus efficaces, et consolider les capacités de prévention des conflits et de médiation. Seuls le dialogue ouvert et la diplomatie peuvent aboutir à la paix.

Enfin, n'oublions pas la lutte contre les inégalités. Nous devons, ensemble, œuvrer à une redistribution des opportunités et des ressources. La ligne que nous devons suivre continue d'être celle fixée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La santé, l'éducation, un travail digne et l'égalité des genres doivent être nos priorités. Qu'il me soit permis, d'ailleurs, de mettre l'accent sur l'éducation, qui est l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour transformer notre monde. L'Andorre est convaincue de l'importance –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

**Allocution de M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Sovaleni** (Tonga) (*parle en anglais*) : J'apporte aux participants les salutations chaleureuses du continent bleu du Pacifique. Je m'adresse à l'Assemblée en tant que Président du Forum des îles du Pacifique à l'occasion de ce sommet crucial pour l'avenir. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux, urgents et interconnectés.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) nous offre une voie à suivre. C'est une lueur d'espoir dont nous avons tous besoin en ces temps d'incertitudes croissantes. Ce pacte est présenté à l'heure où se font entendre, dans le monde entier, des revendications en faveur d'un monde plus équitable, plus sûr et plus durable pour nos générations futures. Il constitue un plan directeur pour répondre à ces attentes. Le Pacte reconnaît l'importance d'une conduite éthique dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation, dans une démarche permettant de protéger les droits humains. Il s'attache à préserver les ressources de notre planète commune et à favoriser un ordre international respectueux de la dignité humaine et de la justice. Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront l'avenir de notre humanité commune. Les 18 membres du Forum des îles du Pacifique entendent se montrer proactifs et ne pas laisser leur avenir au hasard.

En 2022, le Forum a lancé la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique. Cette stratégie est le résultat de notre vision de la paix, de la sécurité, de l'inclusion sociale et de la prospérité. Toutefois, une vision à elle seule ne suffit pas : elle s'accompagne de notre engagement solennel, envers nos peuples et envers les générations futures, à renforcer notre résilience et notre prospérité communes. Le continent bleu du Pacifique, notre chez-nous, est menacé. Les changements climatiques, les tensions géopolitiques et les disparités financières et économiques qui ne cessent de s'aggraver mettent notre résilience à rude épreuve. Nous sommes déterminés à faire tout ce qui est nécessaire afin que cette vision devienne une réalité pour notre peuple, mais cela dépendra grandement d'un ordre international stable, ouvert et prospère fondé sur la Charte des Nations Unies.

La paix est le fondement de la sécurité. Dans notre Pacifique bleu, nous n'avons jamais pris et ne prendrons jamais la paix pour acquis. La réforme du Conseil de sécurité doit tenir compte, parmi ses priorités, des défis de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle et au-delà, y compris les enjeux tels que les changements climatiques. En outre, les voix des petits États insulaires en développement (PEID) doivent être représentées au sein du Conseil de sécurité.

Depuis la dernière décennie du siècle dernier, nous tirons la sonnette d'alarme face au danger que représentent les changements climatiques pour les peuples du Pacifique. La situation a empiré au fil du temps : ce qui n'était alors qu'une menace est désormais une crise, face à laquelle il est impératif d'agir sans attendre et de façon décisive. Les paroles ne suffisent plus. Les îles du Pacifique, en tant qu'États de première ligne, subissent de plein fouet les conséquences des changements climatiques. Certes, nous sommes des victimes, mais n'oublions pas que nous sommes aussi des chefs de file dans la lutte contre cet enjeu planétaire. Nous réclamons une action mondiale urgente et porteuse de changements pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Le Pacte pour l'avenir insiste à juste titre sur le lien qui existe entre les changements climatiques et la paix, et exige le respect des engagements pris pour aider les pays vulnérables à s'adapter et à renforcer leur résilience. Nous demandons que les institutions financières internationales soient réformées de manière à tenir compte des réalités actuelles et à pouvoir répondre aux objectifs visés. Pour les PEID, l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle est un outil essentiel pour évaluer précisément les défis auxquels nous sommes confrontés.

Je voudrais m'attarder un instant sur le Forum des îles du Pacifique. Nous avons pris des mesures pour renforcer notre résilience. L'une d'elles est le mécanisme pionnier que constitue le Fonds de résilience du Pacifique, première initiative de lutte contre les changements climatiques et les catastrophes dirigée par le Pacifique. Nous avons adopté des déclarations phares, telles que la Déclaration de 2023 sur la continuité étatique et la protection des personnes face à l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques, ainsi que la Déclaration de 2021 sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer liée aux

changements climatiques. Nous avons également élaboré et approuvé le Cadre régional du Pacifique sur la mobilité climatique et mis en place le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique. Ce dernier est d'ailleurs le premier cadre régional au monde à établir un lien entre les changements climatiques et les risques de catastrophe.

Je suis fermement convaincu que le Pacte pour l'avenir est un catalyseur essentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce pacte doit constituer notre engagement en faveur d'un avenir plus juste et plus sûr pour tout le monde. Le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) est crucial pour favoriser un environnement sûr, inclusif et durable –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

**Allocution de M. Amadou Oury Bah, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Guinée**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Amadou Oury Bah, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Guinée, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Bah** (Guinée) : Notre conviction profonde est la suivante : l'avenir n'est pas simplement à attendre, mais à bâtir ensemble.

Au nom de S. E. le général de corps d'armée Mamadi Doumbouya, Président de la République, du peuple de Guinée et de son gouvernement, j'adresse aux participants nos salutations fraternelles et aux cofacilitateurs du Sommet, la République de Namibie et la République d'Allemagne, nos félicitations.

Ce sommet représente une opportunité unique de transformer nos engagements collectifs en actions concrètes et décisives. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) est un cadre ambitieux pour répondre aux défis auxquels notre planète fait face, qu'il s'agisse des inégalités, des menaces climatiques, ou encore de la nécessité de réinventer nos approches en matière de développement durable. Nous saluons le rôle de la coopération internationale pour apporter des réponses adaptées.

L'investissement dans la jeunesse et les générations futures doit être au cœur de notre action. Nous devons leur fournir les moyens nécessaires pour qu'ils puissent réaliser pleinement leur potentiel dans un contexte où la migration clandestine est entrain de vider nos pays de ses ressources humaines.

Les innovations technologiques et numériques doivent être utilisées au service de l'humanité tout entière, car la technologie et l'innovation ne peuvent véritablement être bénéfiques que si elles profitent à tous. C'est pourquoi nous plaidons pour un accès équitable aux technologies, tout en renforçant les questions d'éthique pour son utilisation.

La paix et la sécurité, éléments essentiels à la stabilité mondiale, sont des prérequis indispensables à tout développement durable. Nous appelons ainsi à une coopération renforcée entre les États, visant à prévenir les conflits et à promouvoir la diplomatie internationale. Le développement durable et le financement du développement sont des piliers incontournables de cette transformation globale. Il est impératif d'adopter des mesures ambitieuses et inclusives pour atteindre les objectifs de développement durable. En tant que pays engagé dans cette dynamique, mon pays aspire à ce que les mécanismes de financement international soient renforcés pour permettre à toutes les nations, particulièrement les plus vulnérables, de progresser vers une croissance durable, résiliente et inclusive.

Dans cette optique, nous ne pouvons ignorer l'importance de la préservation de notre environnement, en particulier des écosystèmes sensibles comme le massif du Fouta Djallon. Ce site, véritable château d'eau pour toute l'Afrique de l'Ouest, est vital pour l'équilibre écologique de notre région, où 15 États sont concernés. Sa protection n'est pas simplement une question nationale, mais une responsabilité collective. Nous réitérons avec force notre engagement pour son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin de garantir sa conservation pour les générations présentes et futures, et de renforcer les efforts globaux en matière de développement durable et d'anticiper pour prévenir des conflits autour de l'eau.

Nous avons aujourd'hui une opportunité rare et précieuse de redéfinir notre destin collectif. Ce sommet doit être bien plus qu'un lieu de rencontre. Il doit marquer un tournant décisif où nous choisissons, ensemble, de construire un avenir qui soit concret, inclusif et prospère pour tous.

La République de Guinée est déterminée à contribuer activement à la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir. Nous croyons en la force du multilatéralisme et en la coopération internationale pour construire un monde où chacun trouve sa place, un monde plus juste, inclusif et durable. Vive la coopération internationale ! Vive le multilatéralisme !

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Guinée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

**Allocution de M. Lesly Voltaire, Conseiller auprès du Président du Conseil présidentiel de transition de la République d'Haïti**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Lesly Voltaire, Conseiller auprès du Président du Conseil présidentiel de transition de la République d'Haïti, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Voltaire** (Haïti) : C'est avec un profond sentiment de responsabilité que je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée dans le cadre du Sommet de l'avenir. Cet événement ne représente pas seulement une rencontre de dirigeants mondiaux, mais aussi un moment critique pour construire un futur commun fondé sur les principes de solidarité, d'équité et de justice.

En ma qualité de Président d'Haïti, un pays confronté à de nombreux défis complexes, je tiens à souligner l'importance du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), que nous avons adopté hier. Le Pacte symbolise non seulement un engagement historique pour un multilatéralisme renouvelé, mais aussi une opportunité unique de renforcer les structures internationales afin de répondre aux différentes réalités économiques, sociales et environnementales auxquelles nous faisons face.

Le monde est aujourd'hui confronté à des défis sans précédent, qui nécessitent une coopération internationale plus forte et plus inclusive. Dans cette perspective, le Sommet offre une opportunité de revitaliser le multilatéralisme et de moderniser le système des Nations Unies, pour qu'il soit plus inclusif et représentatif des réalités actuelles. Les mécanismes de gouvernance mondiale doivent être adaptées aux nouvelles dynamiques économiques et politiques et garantir que chaque nation, grande ou petite, ait voix au chapitre dans la résolution des crises mondiales.

Cet événement majeur est également une opportunité de repenser la gouvernance mondiale, en abordant des sujets tels que le financement du développement durable, l'égalité des genres et la protection de la biodiversité. En particulier, la réforme de l'architecture financière internationale est cruciale pour soutenir la transition de certains pays, en particulier les pays les moins avancés, vers le développement durable. Il est essentiel de garantir que les bénéfices de la croissance soient équitablement partagés à travers le monde.

L'une des pierres angulaires du Pacte pour l'avenir est l'inclusion des jeunes et la protection des générations futures. Aujourd'hui, plus de 1,9 milliard de jeunes vivent sur notre planète et leur participation aux processus décisionnels est cruciale pour garantir une paix durable et un développement équitable. Trop souvent, les jeunes sont laissés de côté dans les discussions politiques et économiques, bien qu'ils détiennent un potentiel immense pour résoudre les crises mondiales, qu'il s'agisse des changements climatiques ou des inégalités sociales. En Haïti, le Conseil présidentiel de transition et le Gouvernement s'engagent à intégrer les jeunes dans tous les aspects de la reconstruction nationale. En collaboration avec la communauté internationale, nous veillerons à ce que les générations futures ne portent pas le fardeau des erreurs du passé, mais bénéficient des progrès vers une paix durable et la justice sociale. Ce Sommet est une chance de renouveler cet engagement mondial en faisant des jeunes des acteurs centraux du changement et non de simples observateurs.

Haïti est confrontée à une crise multiforme qui menace les fondements mêmes de l'État. La crise sécuritaire, alimentée par le trafic d'organes, de drogue, d'armes et de munitions greffé sur une crise humanitaire, appelle une solution urgente des autorités haïtiennes, avec l'aide de la communauté internationale. Les changements climatiques, qui intensifient les catastrophes naturelles telles que les ouragans et les sécheresses, affecte fortement notre pays. Ces défis dépassent nos frontières et nécessitent une réponse collective mondiale. La stabilité d'Haïti est cruciale non seulement pour la région, mais aussi pour l'équilibre mondial.

Pour surmonter ces défis, Haïti a besoin du soutien de tous. Les investissements directs étrangers, la lutte contre les inégalités et un soutien renforcé dans les domaines de la sécurité et de la justice climatique sont essentiels pour assurer un avenir prospère à notre pays. Le Sommet de l'avenir est une étape cruciale pour renouveler notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme. Les institutions internationales doivent être réformées pour devenir plus inclusives et adaptées aux défis actuels. La voix des pays en développement comme Haïti doit être entendue dans les grandes assises internationales où se prennent les décisions majeures.

La réforme du Conseil de sécurité est nécessaire pour mieux refléter les dynamiques géopolitiques actuelles. Haïti plaide pour un multilatéralisme véritablement équitable dans lequel chaque continent et chaque État, quelle que soit sa taille ou son influence –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président du Conseil présidentiel de transition de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

**Allocution de M. Mohammad Mustafa, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Mohammad Mustafa, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Mustafa** (Palestine) (*parle en anglais*) : En 2015, nous nous sommes réunis pour l'adoption historique du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action le plus ambitieux et le plus transformateur jamais élaboré, destiné à édifier un monde prospère, équitable et durable. Plus important encore, ce programme est centré sur la dignité humaine et la prospérité partagée dans un monde juste où personne n'est laissé pour compte. Malheureusement, on constate depuis quelques années une multiplication des crises économiques, politiques, climatiques et humanitaires, qui ne font qu'aggraver la marginalisation des communautés vulnérables. Si rien n'est fait pour y remédier, ces crises mineront nos systèmes multilatéraux et nous détourneront de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Avec le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), l'occasion

nous est donnée d'inverser cette trajectoire dangereuse en rétablissant la confiance dans les institutions internationales et en ouvrant la voie à un avenir de paix, de justice et de développement durable pour tout le monde.

Dans l'État de Palestine, nous nous efforçons de jouer un rôle positif pour faire face aux défis mondiaux mais, hélas, nous devons supporter en plus le fardeau de l'occupation illégale et des agressions menées par Israël dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Depuis plus de 76 ans, notre peuple est forcé d'endurer de multiples catastrophes d'origine humaine qui ont directement compromis les efforts que nous déployons pour parvenir à la justice, à la paix et à la prospérité. Au moment même où je vous parle, les habitantes et habitants de Gaza vivent l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire moderne. Depuis près d'un an, la guerre génocidaire d'Israël cause des pertes et des souffrances sans précédent, ainsi qu'une catastrophe humanitaire. En parallèle, les Palestiniens et Palestiniennes de Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, continuent de subir des menaces systématiques attisées par l'intensification de la violence des colons, par les raids militaires, par les restrictions à la liberté de mouvement et par le blocus financier qui retient les recettes fiscales palestiniennes.

Malgré de longues années d'oppression et d'occupation, la détermination de notre peuple reste sans faille. Nous sommes profondément convaincus que notre capital humain est notre plus grand atout, et c'est pourquoi nous sommes résolus à améliorer les performances de nos institutions, à garantir une gouvernance et une prestation de services efficaces et à créer un environnement favorable, où chaque Palestinienne et Palestinien dispose des moyens nécessaires pour survivre et s'épanouir dans la paix et la stabilité.

La résilience remarquable de notre peuple, même face aux atrocités en cours, renouvelle notre confiance en sa capacité à guérir et à se relever de cette tragédie. La Palestine a démontré sa résilience sociale au niveau national : nos communautés restent fortes, soudées dans l'unité et la persévérance. Nous avons aujourd'hui le devoir collectif de mettre fin à l'agression et d'étendre cette résilience au-delà de la sphère sociale, pour en faire bénéficier notre économie, nos infrastructures et tous les domaines du développement. Nous devons veiller à ce que la Palestine soit dotée des moyens nécessaires pour tenir bon, s'adapter et se transformer face à des défis pluriels. Nous devons nous préparer non seulement à relever les défis futurs, mais aussi à bâtir une nation plus forte et plus résiliente.

La réalisation de cet objectif passera nécessairement par une transition juste, qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme elle l'a prouvé par le passé, la Palestine est capable de parvenir à la croissance économique et au développement durable, mais cette fois-ci, nous devons faire en sorte que cette démarche soit à la fois juste, équitable et inclusive, afin que chaque citoyenne et citoyen en bénéficie équitablement et que soit garanti un avenir prospère et durable pour toutes et tous. Agissons ensemble, portés par la solidarité et la coopération mondiales inhérentes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Pacte pour l'avenir, pour surmonter les défis qui menacent l'humanité. Restons fidèles aux principes que nous avons affirmés lors de ce Sommet en redonnant espoir aux générations futures, y compris au peuple palestinien, qui ne doit pas être laissé pour compte.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

J'invite S. E. M. Filip Ivanović, Vice-Premier Ministre du Monténégro, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Ivanović** (Monténégro) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour adopter un nouveau programme ambitieux : le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), dans le but de rendre l'Organisation des Nations Unies plus

efficace, plus crédible et plus pertinente pour le XXI<sup>e</sup> siècle, face aux multiples défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Pour y parvenir, l'une des principales étapes consistera à réformer des institutions établies depuis plusieurs décennies, en gardant à l'esprit que le monde a considérablement évolué depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Il faudra notamment réformer le Conseil de sécurité, revitaliser les travaux de l'Assemblée générale et renforcer la coopération avec les organisations régionales, le secteur privé, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. À ce titre, le Monténégro se félicite du consensus obtenu sur les documents finaux du présent Sommet, fermement convaincu que le Pacte, ainsi que ses deux annexes, auront un impact constructif et poseront les jalons vers un avenir plus prometteur pour les générations présentes et futures.

Une autre étape importante vers un avenir prospère pour l'ensemble des citoyennes et citoyens consistera à œuvrer de concert pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Dans cette démarche, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Il est extrêmement important que nous continuions à mobiliser des ressources pour les pays les moins avancés, afin de leur donner les moyens d'avoir un impact réel.

Le Monténégro a été l'un des premiers pays à adopter une stratégie nationale de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, je tiens à souligner que mon pays a déjà présenté deux examens nationaux volontaires concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'un en 2016 et l'autre en 2022. En outre, le Monténégro est l'un des 32 États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont adopté une déclaration nationale d'engagement à réaliser les objectifs de développement durable, énonçant des engagements et des objectifs spécifiques pour mener des actions ciblées liées aux objectifs de développement durable et les renforcer dans les années à venir. En tant que pays candidat à l'Union européenne, le Monténégro attache une grande importance à la complémentarité et à la synergie entre ses ambitions européennes et les objectifs de développement durable, restant pleinement déterminé à faire des progrès dans le cadre de ces deux processus et à les mener à bien.

La revitalisation du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, la mise à jour de l'approche sous-tendant la sécurité collective plus à même de prévenir les conflits, l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire et l'adaptation des opérations de maintien de la paix des Nations Unies aux nouvelles réalités et menaces, notamment en renforçant la protection des populations civiles en période de conflit armé, sont autant de mesures essentielles pour assurer un avenir plus juste, plus sûr et plus pacifique pour toutes et tous. À cet égard, nous saluons le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général et ses recommandations.

Nous nous félicitons de l'adoption du Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I), joint en annexe à ce pacte tourné vers l'action, qui vise à garantir que les technologies servent au mieux les intérêts de l'humanité, tout en cherchant à combler la fracture numérique mondiale. En outre, nous sommes favorables au recours accru aux sciences dans l'élaboration des politiques pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes puissent bénéficier des avancées dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation. Nous saluons également l'adoption de l'annexe II du Pacte, la Déclaration sur les générations futures, qui renforce notre engagement en faveur d'une participation concrète des jeunes aux processus des Nations Unies.

Nous sommes fermement convaincus que seule la coopération de tous les acteurs internationaux permettra de relever réellement les défis mondiaux. C'est elle qui garantira un cadre de gouvernance mondiale plus inclusif, plus responsable et plus

efficace. À ce titre, je tiens à réaffirmer que le Monténégro reste un partenaire constructif pour relever ces défis mondiaux grâce à un multilatéralisme redynamisé et plus efficace, étayé par une coopération, une unité et une solidarité plus étroites entre les pays, ainsi que par des institutions internationales plus fortes. Je me réjouis de travailler avec tous les Membres dans l'intérêt des générations présentes et futures.

**Allocution de M. Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Akhannouch** (Maroc) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de commencer par transmettre les salutations de S. M. le Roi Mohammed VI aux participants à cet important Sommet de l'avenir. Ce sommet, qui se déroule dans un contexte mondial marqué par de nombreux défis complexes, représente une occasion unique de renouveler notre attachement à la Charte des Nations Unies et de réaffirmer notre engagement collectif à donner un nouvel élan au système multilatéral afin de parvenir à un avenir meilleur et durable pour les générations présentes et futures.

Le Maroc, fermement attaché au Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), estime que sa mise en œuvre dépendra de cinq conditions fondamentales.

Premièrement, il est essentiel d'inscrire la paix, la stabilité et le développement au cœur de notre action collective. Il ne peut y avoir de développement durable sans un environnement qui garantisse la paix, et il ne peut y avoir de paix et de stabilité sans progrès économiques et sociaux. Nous insistons donc sur la nécessité d'adopter une approche globale et inclusive, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect mutuel.

Deuxièmement, le renouveau du multilatéralisme doit se fonder sur une véritable volonté politique de travailler ensemble. Nous sommes également appelés à favoriser des solutions qui ne laissent personne de côté et sont fondées sur l'équité, la légitimité et la solidarité. À cet égard, S. M. le Roi Mohammed VI a souligné, dans un message adressé aux participants aux assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, tenues à Marrakech, que les évolutions économiques, sociales et politiques de ces dernières années appellent à une réforme des institutions et des règles régissant le système multilatéral.

Troisièmement, l'Afrique doit être placée au centre des priorités et des actions du système des Nations Unies. Nous posons ici la question suivante : l'Afrique n'est-elle pas une référence pour mesurer l'efficacité de la coopération au service du développement et sa mobilisation collective en faveur des idéaux de paix, de stabilité et de développement dans le monde ? Nous sommes donc, plus que jamais, appelés à aider l'Afrique à transformer ses défis actuels en pistes de développement.

Quatrièmement, les engagements que nous avons pris doivent se traduire en actions concrètes, mesurables et tangibles, d'autant qu'une volonté politique renouvelée et active est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, le terrorisme, l'extrémisme et la traite des êtres humains, ainsi que contre la pauvreté, les disparités sociales et l'insécurité alimentaire. En ce qui concerne le climat, il convient de noter que le Maroc a revu ses ambitions à la hausse en se fixant un nouvel objectif de 45,5 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Le Maroc cherche également à augmenter ses investissements dans les énergies renouvelables, y compris l'énergie verte, afin de soutenir l'objectif de dépasser 52 % de la part des énergies propres dans son mix électrique d'ici 2030. Il déploie des efforts similaires dans le domaine de la protection sociale et du renforcement de la souveraineté alimentaire et sanitaire, comme l'a confirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son dernier discours du trône, dans lequel il a déclaré : « Ce que nous avons d'ores et déjà réalisé nous donne de l'assurance pour aborder l'avenir avec optimisme. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de la République de Malte, S. E. M. Ian Borg.

**M. Borg** (Malte) (*parle en anglais*) : Je commencerai par exposer quatre idées générales.

Premièrement, les enjeux mondiaux requièrent des solutions mondiales. Nous sommes réunis, à l'occasion du présent Sommet, dans un but commun : rendre le monde meilleur pour les générations présentes et futures. Ensemble, il n'y a rien que nous ne puissions accomplir.

Deuxièmement, pour créer un avenir meilleur, nous devons accélérer notre action, et ce dès à présent. Pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030 et l'objectif « zéro émission » d'ici 2050, il faut agir immédiatement.

Troisièmement, ce sommet n'est pas une destination finale, mais un jalon franchi, dans ce qui est un long voyage. Nous saluons les éléments positifs du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et nous encourageons les États Membres à se montrer encore plus audacieux dans leur vision ainsi qu'à se servir de cette occasion comme d'un tremplin vers des mesures encore plus ambitieuses.

Quatrièmement, nous devons reconnaître les points de convergence et exploiter les synergies qui existent entre les trois piliers des Nations Unies : le développement durable, la paix et la sécurité, et les droits humains. Pour se déployer dans toute sa grandeur, l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir s'appuyer sur ces trois piliers solides.

En ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, il est essentiel d'adopter une approche complète englobant ces trois piliers, dans un monde où les conflits et les crises deviennent de plus en plus complexes et liés les uns aux autres. Nous appuyons l'appel du Secrétaire général, désormais reflété dans le Pacte, à nous concentrer davantage sur la prévention des conflits. La participation des femmes et des jeunes aux processus de paix est cruciale pour prévenir et régler les conflits, ainsi que pour consolider et pérenniser la paix. Nous devons également lutter contre les effets néfastes des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales.

En matière de développement durable, les meilleurs résultats viendront d'une action holistique, englobant les dimensions économique, sociale et environnementale. Il est inacceptable que l'extrême pauvreté et la faim persistent dans le monde d'aujourd'hui. Dans le Pacte, nous nous engageons de nouveau à en venir à bout. Nous devons transformer les enjeux climatiques et environnementaux en possibilités pour parvenir à un monde plus propre et plus vert en développant l'utilisation des énergies renouvelables, en renonçant aux combustibles fossiles et en parvenant à la neutralité carbone. Nous devons également œuvrer pour assurer la santé, la résilience et la durabilité de nos océans, et prendre des mesures pour lutter contre l'élévation du niveau de la mer, qui touche de manière disproportionnée les petits États insulaires en développement.

Exploisons les avantages des sciences, de la technologie, de l'innovation et de la coopération numérique pour améliorer tous les aspects de notre vie, tout en gardant un œil vigilant sur les menaces potentielles. En cette ère de mondialisation et de mutations rapides, les gouvernements doivent jouer un rôle de catalyseurs et de facilitateurs en créant des environnements propices à la collaboration et au dynamisme, tout en mettant à profit le pouvoir de l'action multipartite.

Nous soulignons l'importance d'investir dans les jeunes, de leur offrir beaucoup de possibilités et une éducation de qualité pour qu'ils réalisent pleinement leur potentiel, de leur donner des moyens d'action et de garantir leur mobilisation et leur

participation. Ce sont les innovateurs, les entrepreneurs, les rêveurs et les créateurs qui donnent corps à ce monde.

Dans le Pacte, nous reconnaissons également que les enfants incarnent réellement notre présent. Nous nous engageons à les protéger contre les conflits armés et la violence, à œuvrer pour l'élimination de la pauvreté et de la faim, à scolariser davantage d'enfants et à investir dans leur éducation.

Nous devons respecter, protéger et réaliser les droits humains et les libertés fondamentales de chaque personne sur cette planète, indépendamment de sa nationalité, de sa race, de sa couleur de peau, de son appartenance ethnique, de sa religion, de son genre ou de son orientation sexuelle. Nous réaffirmons la nécessité de réduire les inégalités et de ne laisser personne de côté, où que ce soit dans le monde.

L'égalité des genres, l'autonomisation de toutes les femmes et filles et leur participation pleine, égale et constructive aux processus de prise de décision sont des conditions préalables essentielles au développement durable.

Ensemble, nous sommes plus forts. Le Sommet de l'avenir nous offre l'occasion de conjuguer nos efforts pour transformer la gouvernance mondiale et renforcer le système multilatéral, avec l'Organisation des Nations Unies en son cœur, en adoptant une réforme structurelle et systémique pour obtenir un système plus efficace –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour, S. E. M. Vivian Balakrishnan.

**M. Balakrishnan** (Singapour) (*parle en anglais*) : Il est vital de mettre en place un système multilatéral plus fort, où les règles sont appliquées de manière universelle. La paix et la sécurité dépendent de l'adhésion au droit international et à la Charte des Nations Unies. Nous soutenons fermement le Pacte pour l'avenir ainsi que le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures qui l'accompagne (résolution 79/1). Ce sont des éléments essentiels qui permettront de bâtir un système multilatéral plus solide et prêt pour l'avenir.

Premièrement, nous réaffirmons notre attachement au droit international et à la Charte des Nations Unies. Il s'agit là d'un impératif dans le contexte actuel d'intensification des conflits et des tensions géopolitiques. Nous devons tous renouveler notre engagement à régler pacifiquement les différends par la diplomatie. Un monde marqué par l'érosion du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit international sera très dangereux pour les générations actuelles et futures, en particulier pour les petits États.

Deuxièmement, nous avons adopté le Pacte numérique mondial, un texte novateur. Alors que le numérique continue de façonner nos vies dans tous ses aspects, nous devons établir des règles communes pour libérer son potentiel transformateur, tout en atténuant les risques. Les innovations numériques peuvent favoriser directement la réalisation de plus des deux tiers des objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Singapour a collaboré avec le Rwanda pour lancer un répertoire des bonnes pratiques sur l'intelligence artificielle destiné aux petits États. Associé à nos efforts de renforcement des capacités dans le cadre du Forum numérique des petits États, ce répertoire des bonnes pratiques nous permettra d'exploiter l'intelligence artificielle pour l'intérêt général.

Troisièmement, nous nous réjouissons que la Déclaration sur les générations futures mette l'accent sur la participation des jeunes. Les jeunes ont un intérêt encore plus grand dans l'avenir dont ils hériteront. La mise en avant de l'intégration de la planification anticipative et de la prévoyance dans notre travail est tout à fait opportune. Nous devons veiller à ce que les politiques que nous élaborons aujourd'hui soient adaptées à l'avenir afin de bâtir un monde meilleur pour les générations qui nous succéderont.

L'adoption du Pacte représente le début d'une longue et essentielle démarche de renforcement et de renouvellement du système multilatéral. Nous devons mobiliser un engagement collectif pour rester sur la bonne voie. Nous devons faire preuve d'un esprit de compromis pour trouver des solutions communes. Nous devons aussi avoir le courage de prendre des mesures audacieuses, qui seront essentielles pour le bien-être à long terme des générations futures. Nous devons forger un avenir équitable et juste, sans laisser personne de côté.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures et des cultes de la République du Costa Rica, S. E. M. Arnaldo Ricardo André Tinoco.

**M. André Tinoco** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) n'est pas seulement une vision, mais un appel urgent à l'action collective, un appel à privilégier le dialogue plutôt que les armes, la négociation plutôt que la contrainte et la coopération plutôt que la concurrence. Le Pacte que nous avons adopté hier inscrit la prévention au cœur de nos préoccupations et nous invite instamment à investir, politiquement et financièrement, dans la lutte contre les armes nucléaires. La prévention ne sauve pas seulement des vies : elle préserve également les progrès du développement.

Bien que dans le Pacte, nous exprimons de nouveau notre profonde déception face à l'absence de progrès en matière de désarmement nucléaire, ce texte ne donne pas de délais clairs et vérifiables aux États dotés d'armes nucléaires pour la destruction de leurs vastes arsenaux et ne mentionne même pas le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui est pourtant notre fil conducteur. Les armes nucléaires font peser une menace sur notre présent et notre avenir.

Le Pacte reconnaît que les changements climatiques constituent la plus grande menace pour les générations futures et souligne que l'action collective, en particulier de la part des principaux émetteurs, est essentielle pour y faire face. Le Costa Rica se félicite de l'accent mis sur l'action climatique et la conservation de la biodiversité et appelle tous les États à accélérer les efforts déployés pour s'acquitter des obligations que leur imposent l'Accord de Paris et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, afin d'enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2030.

Le Pacte nous invite à revoir à la hausse nos ambitions en ce qui concerne l'océan. Si nous voulons avoir une planète habitable, il nous faut des océans en bonne santé. L'océan produit 50 % de l'oxygène que nous respirons et constitue la plus grande source de protéines au monde, ainsi que le plus grand puits de carbone et le plus grand régulateur du climat. Sa biodiversité fait vivre 3 milliards de personnes à travers le monde. Il est donc urgent que l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale entre en vigueur le plus rapidement possible, que nous concluions le traité contre la pollution plastique et qu'aucune entreprise d'exploitation minière des fonds marins ne soit entreprise tant que nous ne pouvons pas garantir qu'elle n'aura pas d'effets néfastes sur l'environnement marin. J'invite tous les représentants à participer à la troisième Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 (Conférence des Nations Unies sur l'océan), qui sera organisée conjointement par le Costa Rica et la France et se tiendra à Nice en juin 2025, afin de trouver des solutions aux défis auxquels nos océans sont confrontés.

Nous saluons le fait que le Pacte indique que les sciences, la technologie et l'innovation sont des facteurs essentiels du développement durable. L'un des consensus les plus importants concerne l'établissement de cadres de gouvernance pour l'intelligence artificielle. Le Costa Rica soutient la mise en place d'un groupe scientifique international multidisciplinaire indépendant sur l'intelligence artificielle. Au sein de

l'Organisation des Nations Unies, nous pouvons et devons mobiliser un consensus international pour relever les défis que l'intelligence artificielle pose à la planète et ainsi protéger les générations futures.

Le Pacte adresse également un message politique aux plus hauts échelons quant à l'urgence d'ouvrir le débat sur les enjeux pressants, en particulier pour celles et ceux d'entre nous qui réclament une architecture financière internationale plus juste, plus équitable et plus représentative. Ces débats doivent répondre aux besoins des pays les plus vulnérables et les plus touchés par les crises économiques et environnementales en mettant en place un système qui garantisse l'accès au financement pour tous, y compris aux financements à des conditions favorables.

D'ici la fin du siècle, la population mondiale devrait être de 10 milliards de personnes, dont la plupart naîtront dans les pays en développement. Il est donc essentiel de garantir l'équité ainsi que l'inclusion des femmes et des jeunes dans les décisions qui influenceront sur leur avenir pour bâtir des sociétés équitables et durables où leurs voix et leurs droits seront respectés. Le Pacte nous appelle à surmonter nos différences et à prendre des mesures décisives pour protéger notre planète.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la CARICOM de la République de Trinité-et-Tobago, S. E. M. Amery Browne.

**M. Browne** (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : L'organisation du présent Sommet est décisive pour favoriser un regain de solidarité mondiale, le respect des engagements que nous avons pris, l'exploitation de nouvelles perspectives et la définition de la marche à suivre pour relever les défis contemporains. Dans notre quête de réalisation du développement durable, nous devons faire en sorte que tous les États Membres soient sur un pied d'égalité. Il est essentiel de mettre la coopération internationale au service des pays qui se trouvent dans des circonstances particulièrement difficiles pour leur apporter le soutien nécessaire afin de garantir réellement que personne n'est laissé de côté. Pour cela, il est impératif que nous ne revenions pas sur nos engagements envers les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La Trinité-et-Tobago insiste donc sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale et de rattacher l'aide publique au développement à l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

Il est vraiment regrettable qu'à notre époque, la communauté internationale échoue à maintenir la paix et la sécurité dans le monde. L'augmentation sans précédent du nombre de conflits et de leur ampleur va à l'encontre de l'objectif même pour lequel l'Organisation des Nations Unies a été créée. Nous devons agir avec audace et détermination mettre définitivement fin à ces conflits et parvenir à une paix durable pour toutes et tous. La facilité d'accès aux armes à feu illégales dans les pays des Caraïbes continue de nuire à nos sociétés, entraînant des conséquences inacceptables. Dans ce contexte, il est impératif d'améliorer la coopération au sein des parties prenantes nationales, régionales et mondiales, ainsi qu'entre elles, pour combattre, prévenir et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

La Trinité-et-Tobago reconnaît le rôle des sciences, de la technologie et de l'innovation pour parvenir au développement durable. Toutefois, alors que nous entrons dans une ère de forte dépendance à la technologie et de progrès rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle, nous devons également reconnaître l'ampleur des risques qui y sont associés. C'est pourquoi, en tant que petit État en développement, nous plaidons non seulement en faveur de la coopération pour réduire la fracture numérique, mais aussi en faveur du renforcement de nos capacités en cybersécurité afin de lutter contre ces risques.

Nos jeunes sont les principaux acteurs dans notre quête du développement durable. Il nous incombe donc de les doter des outils nécessaires et de leur donner les moyens de réaliser pleinement leur potentiel. De plus, nos politiques et programmes doivent prévoir des dispositions aptes à garantir le bien-être des générations futures. À ce titre, la Trinité-et-Tobago reste inébranlable dans son engagement à améliorer la qualité de vie de sa jeunesse et des générations futures.

Comment l'affirmait M. Eric Williams, père de notre nation et premier Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, dans une déclaration qu'il a faite en 1968, la responsabilité primordiale de l'Organisation des Nations Unies est le maintien de la paix mondiale, non seulement par la conciliation et la discussion, mais aussi par la promotion du développement humain. Ses paroles sont toujours d'actualité et nous rappellent l'importance d'honorer nos obligations en tant que Membres responsables de l'Organisation des Nations Unies.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, S. E. M. Jeyhun Aziz oglu Bayramov.

**M. Bayramov** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Le monde se trouve à la croisée des chemins et est confronté à des enjeux sans précédent, notamment les changements climatiques, des conflits violents, les tensions géopolitiques et l'aggravation des inégalités. En cette période charnière, le Sommet de l'avenir est une occasion de nous attaquer aux défis urgents, de réduire les écarts et de prouver la capacité du système multilatéral à présenter un front uni. L'Azerbaïdjan connaît, par expérience, les conséquences tragiques des violations du droit international, y compris du droit humanitaire, et l'injustice que représente la non-application de la Charte des Nations Unies et d'une série de résolutions des principaux organes de l'ONU.

C'est dans ce contexte que l'Azerbaïdjan reconnaît pleinement l'appel du Sommet en faveur du strict respect du droit international et de la nécessité d'inverser la tendance à l'érosion des normes internationales. Il est impératif d'appliquer sans réserve la Charte ainsi que tous les instruments et mécanismes qu'elle prévoit, en évitant le deux poids, deux mesures, que ce soit dans le domaine politique, géographique ou autre.

À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, seules 17 % des cibles associées aux objectifs de développement durable sont en bonne voie de réalisation. Il est urgent de transformer nos engagements politiques en actions décisives pour réaliser des progrès. À ce titre, l'Azerbaïdjan soutient pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général pour donner un nouvel élan à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et reste attaché aux engagements pris dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1). Au niveau national, nous avons progressé en donnant la priorité à 17 objectifs, 88 cibles et 119 indicateurs, servant ainsi d'exemple pour d'autres pays. Nous y sommes parvenus grâce à une démarche à la fois collaborative et largement représentative, qui a sollicité la participation de la société civile, du monde des affaires, des femmes, des jeunes et d'autres parties prenantes clés.

La libération de nos territoires des forces d'occupation a marqué aussi une nouvelle étape en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement a déployé des efforts de reconstruction et de réhabilitation à grande échelle, à hauteur de dizaines de milliards de dollars des États-Unis, qui couvrent tous les aspects de la mise en œuvre de ces objectifs. En outre, l'Azerbaïdjan a défini un objectif national, l'objectif de développement durable no 18, axé sur la lutte antimines. Nous appelons au renforcement du soutien et de la solidarité de la communauté internationale à cet égard. Le déminage est en effet essentiel pour répondre aux besoins humanitaires immédiats, rétablir les moyens de subsistance et

revitaliser les communautés. Nous faisons également partie des rares pays au monde à avoir présenté quatre rapports nationaux volontaires sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et sommes le premier de notre région à l'avoir fait. Dans le *Rapport sur le développement durable de 2024*, l'Azerbaïdjan se classe devant les deux tiers des pays.

Avec le rétablissement de ses droits à la souveraineté et de son intégrité territoriale, garantis par la Charte, une ère nouvelle s'annonce pour l'Azerbaïdjan. En mettant fin au recours illégal à la force, le pays a engagé, avec l'Arménie, un programme de normalisation post-conflit, entièrement fondé sur la reconnaissance mutuelle et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun. Forts des progrès réalisés dans le cadre des négociations bilatérales, nous réclamons la levée sans délai des obstacles restants et soulignons l'importance de faire preuve de volonté politique et d'un sens de responsabilité.

Il faut aborder les changements climatiques comme le plus grand enjeu transnational du siècle. Il ne s'agit pas d'un risque futur, mais d'un danger immédiat pour des milliards de personnes dans le monde entier. En novembre, l'Azerbaïdjan accueillera la vingt-neuvième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29). Guidé par l'appel à la solidarité en faveur d'un monde vert, l'Azerbaïdjan ne ménagera aucun effort pour renforcer la collaboration en vue d'un monde durable, plus résilient face aux changements climatiques. Notre ambition est de rapprocher les vues des pays développés et des pays en développement et de favoriser l'esprit de collaboration dans la lutte contre les enjeux climatiques, qui relève d'un engagement commun et d'un devoir moral.

Dans la perspective de notre présidence de la COP29, nous avons travaillé avec toutes les parties et les entités non parties, sans laisser personne de côté. Dans le cadre de sa présidence de la COP29, l'Azerbaïdjan entend suivre une approche globale. Sa stratégie inclusive repose sur deux piliers qui se renforcent mutuellement, à savoir rehausser les ambitions et faciliter l'action, et fixe comme priorité essentielle pour cette année l'adoption d'un nouvel objectif de financement de l'action climatique. La COP29 sera également l'occasion de contribuer à la paix mondiale ainsi qu'au programme d'action pour le climat. Compte tenu des recoupements entre les conflits et la crise climatique, l'Azerbaïdjan a lancé une initiative phare de trêve pour la COP29, inscrite dans un appel solennel conjoint annoncé il y a quelques jours. Nous appelons à l'unité et au respect de cette trêve pendant les mois de la Conférence –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures de l'État plurinational de Bolivie, S. E. M<sup>me</sup> Celinda Sosa Lunda.

**M<sup>me</sup> Sosa Lunda** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, j'adresse aux participants mes salutations fraternelles au nom du peuple bolivien et de notre frère, le Président Luis Arce Catacora.

L'humanité et notre planète sont confrontées aux effets de la crise pluridimensionnelle du système capitaliste, qui se reflète dans l'aggravation de la pauvreté, les inégalités, l'insécurité alimentaire, la crise climatique et la guerre, entre autres fléaux. Si nous ne parvenons pas à relever ces défis mondiaux par des solutions collectives, nous risquons d'assister à l'effondrement de l'humanité toute entière. C'est pourquoi la coopération, la solidarité, la complémentarité, la paix, l'équilibre avec la nature et le respect de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples doivent être les valeurs communes qui guident les décisions que nous prenons et les nouvelles voies que nous traçons.

Dans cette perspective, le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1) sont des instruments importants qui nous permettent de projeter un avenir meilleur pour les générations actuelles

et futures. Le Pacte a la grande mission de remédier aux inégalités profondes créées par des siècles de domination économique, politique et sociale. Malheureusement, force est de reconnaître que les objectifs de développement durable ne seront pas atteints d'ici à 2030, comme prévu. Néanmoins, nous sommes convaincus que le Pacte pour l'avenir doit donner l'impulsion nécessaire pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je voudrais présenter trois principes qui nous paraissent essentiels pour la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir.

Le premier est celui de l'équité dans la gouvernance mondiale. Dans le monde moderne, où le Sud mondial regroupe la majeure partie des pays et des populations du monde, les décisions multilatérales doivent être collectives, prises sur un pied d'égalité et dans le respect de la souveraineté de tous les États. Cela nécessitera une réforme réelle et profonde du Conseil de sécurité, des organisations financières internationales et d'autres enceintes multilatérales.

Le deuxième principe est celui de la justice climatique et du développement durable. Nos nations sont les plus touchées par la crise climatique, alors même qu'elles en sont les moins responsables. Les engagements pris au titre du Pacte pour l'avenir doivent garantir des responsabilités certes communes, mais différenciées entre pays développés et pays en développement dans la fourniture des financements promis pour l'adaptation et l'atténuation. Il est inacceptable que les pays les plus responsables des changements climatiques tentent aujourd'hui de renégocier les dispositions de l'Accord de Paris. Il nous faut établir, une fois pour toutes, un modèle de développement qui soit fondé sur le respect de la Terre nourricière et des droits de tous nos peuples.

Le troisième principe est celui du renforcement des capacités. Dans un monde où la technologie évolue de plus en plus vite et où l'intelligence artificielle fait déjà partie de notre quotidien, il est important que les pays en développement soient en mesure d'atteindre le même niveau de développement technologique dans l'éducation, le développement et la santé, entre autres, afin que nos sociétés disposent des capacités nécessaires pour faire face aux défis de l'avenir. Ce sont les jeunes et les femmes du Sud mondial qui sont la force motrice de nos sociétés. Il est donc essentiel d'investir dans leur développement afin qu'ils puissent prendre les commandes du changement dont nous avons besoin.

De plus, si nous apprécions la prise en considération des segments les plus vulnérables de nos sociétés, tels que les peuples autochtones et les femmes, leur inclusion n'en demeure pas moins insuffisante. En Bolivie, nous estimons qu'il est nécessaire d'aller plus loin. C'est pourquoi nous proposons de mettre en avant un processus de décolonisation et de dépatriarcalisation pour démanteler –

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, S. E. M. David Lammy.

**M. Lammy** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me présente ici en tant qu'homme aux identités plurielles : Londonien, Britannique patriote, avocat fier de mon héritage africain, guyanais, caribéen et indien, et acteur engagé du multilatéralisme qui croit en l'importance de l'Organisation des Nations Unies. Je suis d'accord avec mon illustre prédécesseur, Ernie Bevin, qui déclarait en 1945 que nos yeux devraient être rivés sur l'Organisation des Nations Unies, que toutes les nations du monde devraient regarder ensemble dans cette direction.

Les objectifs et les principes de l'Organisation des Nations Unies demeurent aussi indispensables aujourd'hui qu'ils l'étaient à l'époque de Bevin. Notre mission est de retrouver cet esprit fondateur afin que, lorsque nous célébrerons le centenaire de l'Organisation, son héritage perdure. Toutefois, nous ne pouvons pas fermer

les yeux sur les défis auxquels nous sommes confrontés. Jamais, depuis 1945, les conflits n'ont été plus nombreux qu'aujourd'hui. Ils ont coûté à l'économie mondiale plus de 900 milliards de dollars et ont donné lieu au plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées jamais enregistré. Les tensions géopolitiques s'intensifient. Les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable sont au point mort. La confiance dans le multilatéralisme s'étirole.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et le présent Sommet offrent aux États Membres une chance de promouvoir un leadership mondial responsable, d'appréhender les mutations rapides de notre époque et d'aller plus loin pour répondre aux besoins de tous les individus, et en particulier des plus vulnérables. Je ne le sais que trop bien : les pays du Sud mondial ont subi de grandes injustices par le passé, et j'ai entendu à maintes reprises toute la frustration de nos partenaires devant l'injustice du système mondial. Nous ne pouvons pas faire fi de ces frustrations. Nous devons agir.

Premièrement, comme l'a dit le Secrétaire général, nous devons redoubler d'efforts collectifs pour prévenir les conflits et y mettre fin. Pour la Grande-Bretagne, cela passe par la défense de la souveraineté de l'Ukraine, par l'appel à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban, ainsi que par la facilitation de la fin des combats au Soudan. Cela passe par notre ferme opposition aux États Membres qui violent la Charte des Nations Unies et par notre rejet d'un monde dans lequel la loi du plus fort l'emporte. Cela passe par un Conseil de sécurité plus représentatif. Cela passe par la défense de la primauté du droit au niveau international et par son application égale et équitable, et c'est pourquoi la Grande-Bretagne a proposé la candidature de l'exceptionnel M. Dapo Akande en tant que juge à la Cour internationale de Justice.

Deuxièmement, nous devons agir de toute urgence face à la crise climatique et écologique. Avec son nouveau Gouvernement, la Grande-Bretagne renouvelle ses ambitions nationales, visant à produire de l'énergie propre d'ici 2030. Je suis par ailleurs déterminé à rétablir nos liens avec les pays étrangers en créant une alliance mondiale pour l'énergie propre, en promouvant la créativité dans les réformes destinées à débloquer le financement international pour l'action climatique et la nature, notamment de la part du secteur privé, et en stimulant les efforts pour protéger au moins 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030.

Troisièmement, les pays comme la Grande-Bretagne doivent moderniser leur approche à l'égard du développement. Notre gouvernement est convaincu que la réalisation des objectifs de développement durable passera par le partenariat, et non par le paternalisme. Il faudra pour cela exploiter au mieux la technologie, placer les populations autochtones et les collectivités locales, y compris les femmes et les filles, au cœur des processus décisionnels relatifs aux programmes de développement et accélérer la réforme du système financier mondial afin de permettre aux plus vulnérables de faire entendre davantage leur voix et de s'attaquer à l'endettement insoutenable.

Pour parvenir à la paix et à la prospérité sur une planète vivable, nous devons agir en ce qui concerne les conflits, les changements climatiques et la pauvreté, sous la houlette d'un système multilatéral réformé. Partout dans le monde, dans chaque zone de guerre, dans chaque camp de réfugiés, l'Organisation des Nations Unies est là, tel un phare d'espoir et d'humanité vers lequel, comme l'a dit Bevin, le regard de toutes les nations devrait se tourner. Le présent Sommet doit faire en sorte que les yeux du monde se tournent de nouveau vers ce phare, et la Grande-Bretagne est fière d'y apporter son appui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, S. E. M. Antony Blinken.

**M. Blinken** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Lors de ce sommet, le Secrétaire général Guterres et de nombreux dirigeants et dirigeantes du monde entier ont présenté de solides arguments concernant la nécessité urgente d'un appui, de la

réforme et d'une revitalisation pour que l'Organisation des Nations Unies puisse s'acquitter de sa mission essentielle. Les États-Unis sont entièrement d'accord.

C'est pourquoi nous nous sommes joints à d'autres États Membres pour formuler et adopter un large éventail de priorités dans le cadre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), élaborer le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I), signer la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1, annexe II), donner à l'ONU et aux institutions internationales les moyens de mieux répondre à des chocs tels que les pandémies et les catastrophes naturelles, aggravés par la crise climatique, faire face aux menaces croissantes et d'origines variées qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales sur terre, en mer, dans les airs, dans l'espace extra-atmosphérique et dans le cyberspace, veiller à ce que les droits humains universels soient respectés aussi bien en ligne que hors ligne, autonomiser les femmes et les filles dans le cadre de tous les efforts déployés par l'ONU, et réformer le Conseil de sécurité de façon à ce qu'il représente mieux les pays en développement et, plus largement, le monde tel qu'il est aujourd'hui. Les États-Unis estiment que cette réforme doit prévoir deux sièges permanents pour l'Afrique, un siège tournant attribué aux petits États insulaires en développement et une représentation permanente pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en plus des sièges permanents que nous réclamons depuis longtemps pour l'Allemagne, le Japon et l'Inde. Les États-Unis sont favorables à l'ouverture immédiate des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité.

Si le Pacte pour l'avenir n'inclut pas toutes les priorités et toutes les réformes que nous estimons nécessaires pour l'ONU, il représente malgré tout une étape importante vers le renforcement de cette institution et son évolution, que tous les États Membres devraient épauler et s'efforcer de réaliser. Nous cherchons également à engager des réformes dans d'autres institutions internationales, de même que dans notre propre pays, pour faire progresser les objectifs audacieux et les aspirations de nombreux États Membres, en particulier ceux qui ont été évoqués par les pays en développement.

Nous avons fermement appuyé l'adhésion de l'Union africaine au Groupe des 20 afin de garantir que les perspectives africaines y soient mieux représentées. Nous sommes à la tête des efforts destinés à renforcer la capacité des banques multilatérales de développement à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous faisons les plus grands investissements jamais consentis par un pays pour accélérer la transition vers les énergies propres sur notre territoire national, tout en consacrant des milliards de dollars à aider les populations des pays en développement à s'adapter aux conséquences de la crise climatique et à les gérer. Principal donateur humanitaire au niveau mondial, nous forgeons de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé afin de répondre à des besoins inédits à travers le monde.

Certes, il s'agit là de mesures importantes, mais elles ne suffisent pas : en effet, nous ne pouvons pas nous contenter de maintenir le statu quo. Les États-Unis sont déterminés à adapter le système des Nations Unies pour refléter le monde d'aujourd'hui et de demain, et non plus celui de 1945, mais nous sommes et resterons résolument opposés à tout révisionnisme. Nous rejetterons les tentatives visant à démanteler, à affaiblir ou à modifier fondamentalement les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies : la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance. Nous continuerons à affirmer qu'aucun État Membre n'a le droit de redessiner les frontières par la force ou de réprimer son propre peuple. Nous continuerons à nous opposer à l'idée que les nations puissent revendiquer des sphères d'influence ou dicter à d'autres pays avec qui s'allier ou s'associer. Nous nous opposerons farouchement aux tentatives de remise en cause de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des traités internationaux connexes en matière de droits humains.

Redynamiser, réformer et adapter l'Organisation pour relever les défis de l'avenir ne veut pas dire essayer d'en modifier la mission première et les principes fondamentaux, qui sont essentiels pour éviter de répéter les horreurs du passé. Dans le Pacte pour l'avenir, la réforme occupe une place de choix, mais il ne doit pas y

avoir de place pour le révisionnisme. À l'heure où le système multilatéral est mis à rude épreuve, ce pacte est un accomplissement sur lequel nous pourrons et devons nous appuyer dans les années à venir.

Les États-Unis entendent se prêter à cet effort collectif. Nous savons pertinemment que nous sommes plus forts, plus riches et plus efficaces lorsque nous travaillons tous ensemble dans un but commun. C'est précisément ce dont le monde a besoin en ce moment : un système multilatéral fort, qui nous permettra de réaliser les objectifs et les aspirations des peuples que nous représentons toutes et tous.

**Allocution de M<sup>me</sup> Mette Frederiksen, Première Ministre du Danemark**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M<sup>me</sup> Mette Frederiksen, Première Ministre du Danemark, à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M<sup>me</sup> Frederiksen** (Danemark) (*parle en anglais*) : Offrir à chaque personne la possibilité de vivre dans de bonnes conditions, dans la liberté et la dignité est notre tâche la plus noble, que nous ne pourrons accomplir qu'en nous engageant véritablement à travailler ensemble. Nous assistons actuellement à des guerres brutales et tragiques aux quatre coins du monde, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. En tant que communauté internationale, nous faisons face à des catastrophes humaines telles que la pauvreté, la faim et les changements climatiques. Cette situation ne fera qu'empirer si nous n'agissons pas. Les décisions que nous prenons aujourd'hui détermineront l'avenir des générations à venir.

Voilà pourquoi le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) constitue une avancée si importante pour l'ONU. Je remercie la Namibie et l'Allemagne pour le rôle moteur qu'elles ont joué dans la négociation du Pacte ainsi que le Secrétaire général, M. Guterres, pour son engagement. Négocier le Pacte n'a pas toujours été facile, mais il s'agit d'un excellent exemple d'une coopération efficace. Les participants aux négociations ont mis l'accent sur des résultats concrets et pragmatiques, en faisant preuve de la volonté nécessaire pour trouver des compromis viables. Il est véritablement remarquable que nous ayons pu adopter le Pacte par consensus.

Nous avons besoin d'un système mondial beaucoup plus égalitaire, qui favorise la solidarité mutuelle et la représentation équitable pour faire progresser l'égalité et garantir une juste participation à l'avenir, en particulier celle des pays africains. Il s'agit d'un débat que nous menons depuis des décennies. Il est désormais temps de passer des paroles aux actes.

Nous devons également assumer une vérité qui peut être difficile à admettre pour nous tous : notre système financier international actuel est obsolète. En l'état, il ne permet pas de relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Les modèles et les structures de pouvoir existants font obstacle aux progrès nécessaires. Nous devons réformer le système international pour le rendre équitable, juste et adaptable afin de pouvoir mobiliser autant de fonds que nécessaire lorsqu'ils sont nécessaires, et d'investir dans le développement durable, l'éducation pour tous les enfants, la santé pour tous les êtres humains et, surtout, les solutions climatiques.

Le Danemark apporte déjà une contribution de taille à l'Association internationale de développement et, aujourd'hui, je suis fière d'annoncer notre intention d'augmenter cette contribution de 40 %.

L'année prochaine, le Danemark deviendra membre du Conseil de sécurité. Nous savons qu'il s'agit d'une lourde responsabilité. Nous ferons tout notre possible pour veiller à la mise en œuvre du Pacte et nous nous réjouissons de travailler avec les autres membres pour faciliter, nous l'espérons, une coopération constructive et faire pression en faveur d'un Conseil de sécurité plus responsable, plus efficace et plus représentatif.

Nous sommes à la croisée des chemins. Désormais, ce sont nos actes qui importent vraiment. Nous devons tracer une meilleure voie pour notre monde afin

de le rendre plus équitable et plus juste, de sorte que tous les habitants de la planète puissent vivre dans de bonnes conditions, dans la liberté et la dignité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Première Ministre du Danemark de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Je donne maintenant la parole au Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française, S. E. M. Jean-Noël Barrot.

**M. Barrot** (France) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement à un multilatéralisme ambitieux, efficace et représentatif pour affronter les défis de demain. Nombreux d'entre nous veulent faire avancer notre système multilatéral, un système fondé sur le respect des règles de droit et de principes clairs établis après la Seconde Guerre mondiale, sur le respect de la Charte des Nations Unies, un système basé sur la coopération entre les nations, le développement durable pour tous et la solidarité entre les pays. Un système qui doit aujourd'hui être réformé, car la gouvernance mondiale doit à la fois être plus représentative et collectivement plus efficace. Chacun doit y contribuer, chacun doit y prendre ses responsabilités.

Je remercie le Secrétaire général de nous permettre de progresser sur ce chantier essentiel pour les générations futures, que la France soutient avec force et conviction. Le Sommet de l'avenir doit permettre la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'atteinte des objectifs de développement durable dans le temps imparti. Nous devons accélérer nos efforts pour répondre aux enjeux climatiques.

Fidèle à son engagement historique au sein des Nations unies, la France a œuvré pour que le Pacte de l'avenir (résolution 79/1) soit à la hauteur des attentes des États Membres sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous défendons un élargissement dans les deux catégories de membres et une présence renforcée de l'Afrique, y compris parmi les permanents. Dans ce même esprit, nous portons une initiative conjointe avec le Mexique d'encadrement du veto en cas d'atrocités de masse, déjà soutenue par 106 États de toutes les régions du monde.

Innovante, la France l'a aussi été dans ses propositions de réforme de l'architecture financière internationale, dans l'esprit du Pacte de Paris pour les peuples et la planète, lancé par le Président de la République au Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial, tenu à Paris en juin 2023.

Le Nouvel Agenda pour la paix doit permettre de moderniser les outils des Nations Unies pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons nous assurer que les opérations de paix, qui ont beaucoup évolué, permettent de répondre aux nouveaux défis. À cet instant, je salue le travail des Casques bleus qui, chaque jour, œuvrent pour la paix et la sécurité dans le monde. Je pense aux femmes et aux hommes de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et à son contingent français. À cet instant, je pense au peuple libanais : alors que des frappes israéliennes viennent de faire des centaines de victimes civiles, parmi lesquelles des dizaines d'enfants. Ces frappes menées de part et d'autre de la Ligne bleue, et plus largement dans la région, doivent cesser immédiatement. La France appelle une nouvelle fois les parties et ceux qui les soutiennent à la désescalade et à éviter un embrasement régional qui serait dévastateur pour tous, à commencer par les populations civiles. C'est pourquoi j'ai demandé que se tienne une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur le Liban cette semaine.

Au Liban comme ailleurs, la France restera pleinement mobilisée pour résoudre les crises majeures qui fracturent l'ordre international. Elle prendra des initiatives. Elle continuera de condamner sans détour la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, d'exiger la paix dans le respect du droit. Elle continuera de demander la libération de tous les otages, le respect du droit international humanitaire et un cessez-le-feu à Gaza. La France considère toutes les vies humaines égales en dignité.

La France ne détourne son regard d'aucun conflit armé. Elle poursuivra donc ses initiatives en soutien au Soudan avec ses partenaires.

Le Secrétaire général souhaite que nous regardions ensemble vers l'avenir. Cet avenir sera marqué par les grandes avancées du numérique, en premier lieu l'intelligence artificielle. Le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) acte l'engagement de l'ensemble de la communauté internationale à se coordonner sur ces nouveaux défis. La révolution numérique ne doit pas creuser davantage la fracture numérique et doit servir les objectifs de développement durable. Cette priorité sera au cœur du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, qui se déroulera en France les 10 et 11 février prochain.

La lutte contre les changements climatiques et pour la protection de l'environnement n'est pas un sujet d'avenir mais un défi du présent. La menace climatique fait des ravages. L'inaction et le manque d'ambition sont coupables. Nous devons à nos populations une action résolue, concrète, immédiate et efficace. C'est dans cet esprit que les Présidents de la République française, du Kazakhstan et de la Banque mondiale coorganiseront cette année le One Water Summit.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de la planification nationale et de la coordination du développement des Îles Salomon, S. E. M. Rexon Ramofafia.

**M. Ramofafia** (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Au nom du peuple et du Gouvernement des Îles Salomon, j'ai l'honneur de m'adresser à cette assemblée. Le Sommet de l'avenir est convoqué dans le contexte des objectifs de développement durable. Les progrès ralentissent. Le système multilatéral et l'architecture financière internationale sont déconnectés de nos réalités mondiales.

L'économie des Îles Salomon est plutôt petite et ouverte, ce qui nous expose largement aux chocs extérieurs. La dispersion de notre géographie économique accroît le coût des connexions et de l'acheminement des services vers nos citoyens, tout comme le coût du commerce national et international. Nous sommes également aux prises avec le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles. En juillet, nous avons signalé, dans le deuxième examen national volontaire des Îles Salomon, ne pas être sur la bonne voie quant à la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que des objectifs de notre stratégie nationale de développement. Ce constat souligne l'importance que revêt l'adoption, hier, du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1).

Les partenariats et la collaboration sont indispensables à notre développement. Cependant, nous sommes également conscients que nous avons besoin de partenariats véritablement utiles.

Les changements climatiques sont un sujet qui fâche dans les Îles Salomon et dans la région du Pacifique. Il s'agit d'une crise externe dont nous ressentons déjà les effets. Ces changements climatiques menacent notre écosystème et notre économie océanique. Les phénomènes météorologiques extrêmes qu'ils provoquent causent déjà des pertes humaines et ont des conséquences sur nos infrastructures, sur notre développement économique et sur notre culture autochtone. Pour celles et ceux d'entre nous qui sont en première ligne des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, il est frustrant de constater que le financement de l'action climatique demeure assujéti à des conditions inadaptées à l'urgence de la crise climatique que nous devons affronter.

Nous sommes conscients que les technologies et la transformation numérique joueront un rôle de plus en plus important dans la sauvegarde de l'avenir de notre monde. Le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) offre l'occasion de réduire les écarts numériques et de veiller à ce que l'ère numérique ne laisse personne de côté. Bien que nous ayons étendu notre réseau de communication et exploité le

numérique pour favoriser l'inclusion financière, entre autres efforts récents, l'accès de mon pays aux technologies numériques à un coût abordable reste limité. Le mois dernier, les Îles Salomon ont lancé leur toute première stratégie nationale de cybersécurité, ce qui marque une avancée positive en matière de gouvernance des technologies numériques.

Nous ne pouvons pas oublier la nécessité urgente de garantir la paix et la sécurité dans le monde. Nous sommes profondément attachés à la paix mondiale, au système multilatéral fondé sur des règles et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Cependant, le système des Nations Unies doit être réformé de manière à pouvoir tenir compte de nos réalités concrètes et y répondre efficacement. Le règlement pacifique des conflits passe par la coopération internationale et la diplomatie.

Alors que nous envisageons l'avenir, nous devons nous rappeler qu'il appartient à nos jeunes et aux générations futures. Plus de 60 % de la population des Îles Salomon a moins de 30 ans. S'ils regorgent de potentiel, nos jeunes doivent aussi relever d'immenses défis, dont les conséquences des changements climatiques. Nous redoublons d'efforts pour donner des moyens d'action aux jeunes grâce au développement humain et à la transformation économique.

Pour conclure, je nous invite à avancer avec un sentiment de responsabilité partagée, en demeurant ambitieux et attachés au Pacte pour l'avenir. Choisissons un avenir prospère pour toutes et tous, ainsi que la résilience et la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou, S. E. M. Elmer Schialer Salcedo.

**M. Schialer Salcedo** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à transmettre aux participants les salutations respectueuses de la Présidente du Pérou, Dina Boluarte Zegarra, qui aurait souhaité assister à cette grande assemblée.

Nous vivons un moment de profonde transformation mondiale. Notre époque est marquée par des défis sans précédent, qui exigent que nous travaillions ensemble pour construire un avenir plus juste et durable pour toutes et tous. Comme chacun et chacune d'entre nous le sait, cet avenir nécessite une nouvelle gouvernance mondiale, plus inclusive et plus équitable. Devant cette situation, le Pérou a tout fait pour réduire les écarts sociaux et intégrer les groupes de population auparavant marginalisés. L'avenir que nous voulons requiert des objectifs d'action nationale et collective plus ambitieux et des engagements financiers plus durables de la part de la communauté internationale, qui permettront de fournir suffisamment de ressources aux pays en développement.

L'un des principaux résultats de ce sommet est l'engagement à entamer un processus intergouvernemental pour adopter des indicateurs de progrès multidimensionnels qui, pour mesurer les réalisations des pays et leurs besoins en matière de coopération et de financement, ne se baseront pas uniquement et froidement sur les chiffres de leur produit intérieur brut. C'est pourquoi nous saluons la création d'un groupe d'experts de haut niveau chargé de formuler ces nouveaux indicateurs. Nous sommes convaincus que ce travail sera capital pour une gouvernance la plus efficace possible de la coopération internationale, sans laisser personne de côté, notamment pour les pays à revenu intermédiaire où persistent des poches de pauvreté et d'exclusion.

Nous nous réjouissons également que le Sommet de l'avenir aborde les nouveaux phénomènes qui auront une influence considérable sur les prochaines générations, comme la transition numérique et l'intelligence artificielle. Le Pérou juge essentiel de progresser vers la construction d'un système de gouvernance mondiale qui favorisera le transfert de connaissances et de technologies et qui établira des lignes directrices pour l'utilisation appropriée de l'intelligence artificielle.

*M. Tōnē* (Tonga), *Vice-Président, assume la présidence.*

Le Pérou considère le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) comme un outil qui doit respecter la souveraineté des États et faciliter une coopération fondée sur la solidarité, le respect mutuel et l'équité. À nos yeux, ce pacte n'est pas et ne sera jamais une obligation ou un programme qui porte atteinte à nos traditions ou à notre ordre juridique interne. Il s'agit plutôt d'une plateforme qui nous permettra de collaborer avec d'autres nations pour relever les défis qui nous sont communs, dont la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et la mise en place d'un ordre économique mondial plus juste et équitable au profit des pays en développement. Le Pacte est principalement un appel à construire un avenir dans lequel nous pourrions toutes et tous accéder au développement durable, à la paix et à la prospérité sans avoir à renoncer à notre identité, à nos valeurs ou à notre autonomie en tant que nation.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État et des affaires étrangères de la République portugaise, S. E. M. Paulo Rangel.

**M. Rangel** (Portugal) (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est avec un sentiment d'espoir et de responsabilité que je prends la parole à ce Sommet de l'avenir, en tant que représentant du Portugal et de son Premier Ministre, qui ne peut assister au Sommet en raison des terribles incendies qui ont dévasté notre pays il y a quelques jours seulement.

Nous sommes réunis ici pour l'avenir du monde et de nos nations. Les incendies dévastateurs que nous combattons sont liés aux changements climatiques, au développement durable et à l'aménagement urbain. Ces priorités démontrent clairement le raisonnement qui sous-tend la note d'orientation intitulée *Notre Programme commun*, élaborée par le Secrétaire général (A/75/982), et son ambitieuse démarche visant à restaurer la confiance dans un système multilatéral efficace et centré sur l'ONU. Conformément à cette vision courageuse et globale d'un multilatéralisme plus efficace, le Portugal a activement participé aux négociations sur le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1). Ainsi, nous avons clairement exprimé notre détermination à défendre la paix, le développement durable et le respect des droits humains.

Pour parvenir à la paix et à la sécurité internationales, il faut avant tout garantir que chaque personne, aux quatre coins du monde, a la possibilité de vivre dans la dignité sur une planète durable et prospère. L'attachement du Portugal aux priorités multilatérales n'est pas nouveau. En matière de paix et de sécurité, d'environnement, d'éducation, de soins de santé et de travail décent, nous avons toujours été déterminés à rechercher des solutions collectives pour toutes et tous. Nous afficherons la même ambition lors du Sommet mondial pour le développement social de l'année prochaine, en établissant des partenariats qui renforcent la résilience face aux défis mondiaux, en investissant dans le renforcement de capacités de prévention et de préparation, en concourant activement à la bonne gouvernance de l'espace numérique et de l'espace extra-atmosphérique ainsi qu'en appuyant l'innovation, l'utilisation responsable de la science et la transformation numérique.

Le Portugal est un pays qui a des liens étroits avec la mer. Nous avons conscience que les océans jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale et la lutte contre les changements climatiques. Voilà pourquoi nous défendons avec enthousiasme une gouvernance responsable et durable en vue de la troisième Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 — Conférence sur l'océan — aux côtés de nos partenaires, en particulier des petits États insulaires en développement. Nous sommes déterminés à réformer le système de gouvernance mondiale, y compris l'architecture financière internationale. Nous demeurons attachés à cet objectif en tant que pays invité par la présidence brésilienne du Groupe des 20, dont nous approuvons l'appel à l'action, et compte tenu de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, dont le Portugal et le Burundi coprésident le processus de préparation.

Au début du présent Sommet, nous avons célébré la Journée internationale de la paix. C'est précisément pour maintenir et promouvoir la paix et la sécurité que nous avons créé l'ONU. Ces finalités sont également l'un des objectifs du Pacte pour l'avenir, que nous sommes déterminés à mettre en œuvre, notamment au regard de notre candidature à un siège au Conseil de sécurité pour les années 2027 et 2028.

Nous vivons une époque de tensions géopolitiques, de conflits et de crises qui compromettent la confiance des citoyens envers le multilatéralisme. Nous ne pouvons pas oublier celles et ceux qui ont péri dans les conflits à Gaza, en Ukraine, au Soudan et au Sahel, ni ignorer les inégalités, la violence fondée sur le genre ou les effets grandissants et désastreux des changements climatiques, qu'il s'agisse des phénomènes liés au climat dans les îles du Pacifique et des Caraïbes, des sécheresses en Éthiopie et en Inde ou des incendies de forêt au Portugal et dans de nombreuses autres régions du monde.

Les défis que nous devons relever aujourd'hui ne connaissent pas de frontières et justifient l'adoption d'un Pacte pour l'avenir. Il incombe désormais à chaque pays, à chaque dirigeant et à chacun et chacune d'entre nous de choisir son chemin vers l'avenir. Le Portugal choisit la voie de l'action collective, de l'interaction, du multilatéralisme, du dialogue, de la paix et de l'engagement inébranlable en faveur d'un avenir meilleur pour toutes les personnes.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral de la défense de la République islamique du Pakistan, S. E. M. Khawaja Muhammad Asif.

**M. Asif** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais souligner qu'il ne peut y avoir de développement durable tant que les pays développés perpétuent des tragédies comme celle de Gaza.

L'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) est l'expression de notre détermination collective à relever les défis mondiaux en matière de sécurité et de développement qui menacent les générations actuelles et futures. Pour plus d'une centaine de pays en développement, le Pacte fournit une occasion de revitaliser le développement et de réformer l'inégalitaire système économique et financier international. Le Pacte n'apportera des changements que si nous traduisons nos engagements en mesures concrètes.

Pour combler le déficit de financement de 4 000 milliards de dollars qu'accusent les objectifs de développement durable, nous devons honorer les engagements pris depuis longtemps en matière d'aide publique au développement, mettre en œuvre le plan de relance des objectifs de développement durable élaboré par le Secrétaire général, réaffecter la moitié des droits de tirage spéciaux alloués en 2021 qui n'ont pas été utilisés, œuvrer en faveur d'une Association internationale de développement agrandie, améliorée et plus ambitieuse en mettant à disposition 100 milliards de dollars en décembre pour bien reconstituer ses ressources, renforcer l'accord de prêts par les banques multilatérales de développement, réduire les coûts d'emprunt des pays en développement, accroître la représentation des pays en développement dans les institutions financières internationales, revoir l'architecture de la dette souveraine pour la rendre plus équitable, adopter un régime fiscal international équitable et réformer l'Organisation mondiale du commerce pour qu'elle favorise l'essor des exportations et le développement en garantissant un traitement préférentiel aux pays en développement et en évitant un nouveau protectionnisme environnemental. L'Organisation des Nations Unies, de par sa composition et son mandat universels, reste une plateforme indispensable pour dynamiser et contrôler la mise en œuvre de ces engagements.

Il est essentiel de réduire la fracture numérique pour garantir un avenir équitable. Le Pakistan se félicite de l'adoption du Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) à cet égard. Nous devons combler le fossé Nord-Sud et prévenir une

fragmentation de l'espace numérique entre l'Est et l'Ouest. Nous devons garantir une gouvernance équitable des données, et exploiter le pouvoir de l'intelligence artificielle tout en le contrôlant.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de la jeunesse et des sports de la République de Gambie, S. E. M. Bakary Badjie.

**M. Badjie** (Gambie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement de la Gambie exprime sa sincère gratitude au Secrétaire général pour avoir convoqué cet important sommet, qui doit inspirer l'élaboration de solutions multilatérales durables pour progresser vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au-delà. Nous exprimons également notre profonde gratitude aux cofacilitateurs, la Namibie et l'Allemagne, qui ont travaillé sans relâche pour faciliter le processus de négociation et qui ont apporté des contributions inestimables à la préparation et à la tenue du présent Sommet.

Le Sommet de l'avenir démontre notre volonté collective d'élever le multilatéralisme. Il s'agit en effet d'une occasion remarquable de réaffirmer notre détermination à relever les défis mondiaux communs, alors que nous entamerons des discussions sur le renforcement du multilatéralisme et la transformation de la gouvernance mondiale dans les jours à venir. Engageons-nous davantage à consolider nos principes multilatéraux sacrés de respect des droits humains, de maintien de la paix et de promotion du développement durable. Nos actions et nos engagements collectifs doivent reposer sur la solidarité et le respect de la dignité humaine, qu'ils soient régionaux ou mondiaux. Telles sont les valeurs qui sont et doivent rester le fondement de nos efforts.

Le thème « Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur » est à la fois opportun et pertinent. Il est particulièrement judicieux en ce moment critique qui voit le monde, et notamment le Sud mondial, lutter contre des problèmes existentiels persistants, dont l'escalade des tensions et des instabilités régionales incluant les crises actuelles en Ukraine, en Palestine et dans la région du Sahel, qui provoquent de plus en plus de déplacements de population, et surtout de femmes et d'enfants, ce qui a encore affaibli l'économie des pays en développement.

En tant que pays en développement, la Gambie est vivement préoccupée par les effets disproportionnés des défis mondiaux sur les petits pays, en particulier les conséquences socioéconomiques négatives des efforts de relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), l'exposition croissante aux changements climatiques, l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les nouvelles menaces sanitaires, qui continuent d'aggraver les inégalités existantes, entraînant ainsi des millions de personnes dans une pauvreté encore plus profonde. La majorité des personnes touchées par cette grande pauvreté sont des femmes qui rencontrent encore à des obstacles majeurs en matière d'éducation, de ressources économiques et de normes de genre profondément ancrées, ce qui limite leur participation au marché du travail et aux processus de prise de décision. Ces défis ont entravé la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, alors que l'échéance approche et que de nombreuses cibles restent à atteindre. Nous avons urgemment besoin de mesures audacieuses, de solutions globales et de ressources considérables pour régler ces problèmes mondiaux pressants.

Les jeunes restent confrontés à une pénurie structurelle de possibilités d'emploi décent, aggravée par les incertitudes économiques mondiales, ce qui rend difficile pour les gouvernements d'exploiter leur potentiel. Notre réponse collective à ces défis complexes doit être axée sur le besoin fondamental de coopération multilatérale, d'approche intégrée fondée sur le dialogue, d'appréhension commune, de solidarité et de partage des responsabilités pour préserver la stabilité mondiale et faire en sorte qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable au cours de cette décennie.

À cet égard, le Gouvernement gambien, avec le soutien de l'ONU, a organisé des consultations nationales de deux jours auprès des jeunes afin de préparer un document de position et de sélectionner des représentantes et représentants de la jeunesse qui participeraient au présent Sommet. Au cours de ces consultations, des jeunes de tout le pays et de divers secteurs ont demandé au Gouvernement de mettre tout son poids derrière la restructuration du système financier international en vue de mieux répondre à leurs besoins. Ils et elles ont plaidé pour un meilleur accès au financement de l'action climatique, pour le développement de compétences techniques favorisant l'innovation en matière de climat et pour l'adoption de mesures robustes. Nos jeunes ont également demandé à prendre part aux processus de décisions politiques et internationaux.

La Gambie se réjouit vivement de l'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qu'elle considère comme un engagement en faveur de solutions concrètes qui placent les générations à venir au cœur de nos préoccupations. Nous réaffirmons notre détermination à renforcer la coopération internationale afin que les objectifs du présent Sommet soient bel et bien atteints pour offrir un avenir meilleur aux générations futures.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Ministre des affaires étrangères de la République d'El Salvador, S. E. M<sup>me</sup> Adriana Mira.

**M<sup>me</sup> Mira** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : El Salvador reconnaît avec enthousiasme l'importance du Sommet de l'avenir, qui marque un jalon dans l'histoire de notre communauté internationale. Les instruments que nous avons négociés en préparation du Sommet représentent une belle occasion de défendre une coopération internationale renforcée et un multilatéralisme revitalisé pour lancer les discussions à venir, qui nous permettront d'aller au-delà des accords pour définir de véritables mécanismes et mesures sectoriels à l'appui du développement de toutes et tous. Nous espérons que le monde entier accueillera les résultats du Sommet avec espoir, particulièrement en ce moment où les pays en développement ont besoin d'accéder à davantage de financements et de ressources pour relever les défis mondiaux qui s'imposent à nous.

La présente réunion est également une occasion de renforcer la confiance et la solidarité entre les pays. Le système multilatéral actuel continuera de se dégrader si nous laissons les manœuvres stratégiques et la dynamique du pouvoir de quelques-uns prévaloir sur les règles établies au bénéfice de tous. El Salvador n'est pas seul : de nombreux pays du Sud mondial élèvent leur voix et privilégient des visions du développement adaptées à leur propre réalité.

Au cours des négociations du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), El Salvador a réaffirmé l'urgence de réformer le Conseil de sécurité afin d'en faire un organe plus représentatif, démocratique, légitime, efficace et transparent qui permette la participation d'un plus grand nombre de pays aujourd'hui sous-représentés dans cette instance où sont prises des décisions importantes pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les générations actuelles s'inquiètent de plus en plus des menaces qui pèsent sur leur vie quotidienne et qui les empêchent de penser à un avenir meilleur. Le présent débat nous oblige à nous demander si les mesures que nous prenons sont appropriées pour construire l'avenir dont nos populations ont réellement besoin.

Je suis fier de déclarer que le Gouvernement d'El Salvador, sous la direction du Président Nayib Bukele, a fait renaître l'espoir en devenant le pays le plus sûr de l'hémisphère occidental. El Salvador ne pouvait envisager de restaurer son avenir sans assurer sa sécurité. Par conséquent, sans négliger la sauvegarde de cet acquis, nous pouvons désormais donner la priorité aux actions qui traitent des questions de croissance économique, d'investissement et de libre-échange international. L'environnement mondial nous incite à investir et à mettre en œuvre des politiques axées sur les industries technologiques, l'adaptation aux changements climatiques et la transition vers les énergies vertes.

Conscient du potentiel de l'innovation technologique, El Salvador a pris des mesures importantes pour faire de notre pays un pôle technologique de la région en déployant des politiques et des instruments juridiques de gouvernance numérique visant à accroître l'utilisation des technologies et les flux d'investissement. Mon pays pose les fondements qui permettront la réalisation de l'objectif convenu d'un avenir numérique inclusif, ouvert, équitable et sûr. Nous sommes déterminés à éliminer la fracture numérique en relevant les niveaux de connectivité et d'accès à Internet. Notre partenariat avec Google et l'inauguration du premier centre informatique certifié de catégorie III à El Salvador illustrent l'engagement du Gouvernement en faveur d'une utilisation appropriée de l'innovation technologique.

Les graines que nous semons aujourd'hui grâce à ces dispositifs augurent un avenir meilleur pour toutes et tous, en particulier pour les jeunes et les générations futures. Au cours d'un événement qui avait pour thème « Imaginer l'avenir : emploi, jeunesse et opportunités », organisé dans mon pays avec l'appui du système des Nations Unies, nous sommes parvenus à la conclusion qu'il est essentiel d'écouter la voix des jeunes et de créer des espaces de dialogue qui nous permettent de comprendre leurs perspectives pour pouvoir agir en leur faveur dans le cadre de nos priorités. Nous sommes convaincus qu'en travaillant conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement stratégiques, nous continuerons d'investir dans la jeunesse.

Pour conclure, j'exprime la détermination d'El Salvador à promouvoir la concrétisation des résultats du présent Sommet, dans l'espoir qu'ensemble, nous atteindrons les objectifs dont nous convenons aujourd'hui pour un avenir meilleur.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Organisation internationale de police criminelle.

**M. Stock** (Organisation internationale de police criminelle) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale à l'occasion du présent Sommet de l'avenir. Ce sommet représente un moment de réflexion et d'action alors que nous réaffirmons notre engagement à construire un monde résilient, équitable et plus sûr. À une époque marquée par de profonds changements, des progrès technologiques rapides aux crises environnementales, la sécurité mondiale et le développement durable sont intrinsèquement liés.

L'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) constate que les forces de l'ordre jouent un rôle crucial dans le maintien de la sécurité et de la prospérité des communautés du monde entier. En assurant la sécurité des rues, la police renforce les fondations du développement. En protégeant les communautés, la police leur donne les moyens d'aller plus loin. Voilà pourquoi INTERPOL a présenté, en 2017, les objectifs de l'action policière mondiale. Ces objectifs fournissent un plan d'application de la loi pour faire progresser la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en complément des objectifs de développement durable.

Plus tard cette année, l'Assemblée générale se penchera également sur l'adoption de la quatrième version de sa résolution sur la coopération entre INTERPOL et l'Organisation des Nations Unies. Dans les versions précédentes, la communauté internationale a renforcé cette complémentarité et consacré le rôle d'INTERPOL en tant que partenaire d'exécution essentiel.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, il convient par ailleurs de reconnaître qu'aucun pays ni aucune organisation ne peut agir seul. Des réseaux criminels se développent dans le monde entier. Des liens se créent, des actions se coordonnent. Pour les contrer, nous devons nous montrer plus inventifs et agiles. En tant que Secrétaire général d'INTERPOL, je suis convaincu que la sûreté de l'avenir dépend d'une architecture de sécurité mondiale unique et solide sans cloisonnements ni doubles emplois, qui garantit l'inclusivité des informations, des réseaux et de

l'accès à la technologie, et qui remédie aux lacunes et prévient la perte d'informations essentielles. INTERPOL est prête à poursuivre la construction de cette architecture avec les États Membres ainsi qu'avec les partenaires régionaux et mondiaux.

Le présent Sommet nous appelle à créer des possibilités pour les générations futures, sur la base du multilatéralisme et d'un système de sécurité solide et intégré. Pour accomplir cette mission, nous devons rétablir et maintenir la confiance dans les institutions conçues pour protéger la paix, la sécurité et la prospérité. Il nous faut pour cela adapter nos approches afin de relever les nouveaux défis de manière responsable, éthique et intègre.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale.

**M. Casas-Zamora** (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale) (*parle en anglais*) : Je prends la parole en ma qualité de Secrétaire général de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale afin d'aborder l'avenir de notre planète et le pacte dont nous avons besoin pour en assurer la viabilité.

En ce qui me concerne, l'avenir a des visages : j'ai deux enfants, Annalena et Simon, âgés de 15 et 12 ans. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) que nous avons ici formulé porte sur le monde que nous leur léguerons. Je souhaite que mes enfants vivent dans un monde où les femmes ne sont nulle part des citoyennes de seconde zone et n'ont pas à attendre, à en croire les tendances actuelles, 46 ans pour que la parité devienne une réalité dans les parlements, et bien plus longtemps pour qu'elles puissent siéger aux conseils d'administration sur un pied d'égalité. Si le Pacte ne promeut pas ce droit humain, qui représente la meilleure occasion d'agir pour notre avenir, nous perdons notre temps.

Je souhaite que mes enfants vivent dans un monde qui n'accepte plus que 81 personnes possèdent autant de richesses que la moitié de l'humanité réunie. Si le Pacte n'ouvre pas la voie à une réforme fondamentale du capitalisme qui le rende plus équitable afin d'éviter que les ultra-riches accaparent nos processus politiques et la possibilité d'un avenir durable, nous perdons notre temps.

Je souhaite que mes enfants vivent dans un monde où les nations sont véritablement capables de collaborer pour résoudre les grands problèmes de notre époque. Si le Pacte ne nous aide pas à rapprocher les structures de gouvernance internationale des réalités du pouvoir dans le monde, à commencer par le Conseil de sécurité, nous perdons notre temps.

Je souhaite que mes enfants vivent dans un monde qui chérit la démocratie et la considère l'un des principaux acquis de l'espèce humaine. J'utilise volontairement le terme « démocratie », et non « gouvernance » ou « institutions », ou aucun des euphémismes que de nombreux gouvernements manient pour dissimuler de simples vérités, parce que la démocratie est le seul système politique qui respecte pleinement les pactes des Nations Unies relatifs aux droits civils et politiques ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels, que presque tous les pays ici représentés ont ratifiés, et parce que la démocratie est la meilleure défense contre l'apparition de champs de la mort en Ukraine, au Moyen-Orient, au Soudan et au Myanmar, protégeant ainsi la paix mondiale. Si le Pacte ne sert pas la démocratie, nous perdons notre temps.

L'écrivain britannique Aldous Huxley a un jour demandé si notre monde était en réalité l'enfer d'une autre planète. Je n'ai pas la réponse à cette question. Ce que je sais, c'est que nous avons l'obligation de ne pas transformer notre monde en enfer pour la génération d'Annalena et de Simon. Ce pacte pourrait être notre meilleure chance –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

**M. Ottone** (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) : Le Sommet de l'avenir est un appel à bâtir des sociétés plus justes, plus prospères et plus

pacifiques. Pour relever ce défi du développement durable, le mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), centré sur l'éducation, la science et la culture, est indispensable. C'est ce que vient justement de rappeler le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui vient d'être adopté.

En ce qui concerne l'éducation d'abord, il n'y a pas de futur viable dans un monde où plus de 250 millions de jeunes sont encore privés de ce droit fondamental. Comme le Pacte pour l'avenir l'affirme, nous devons mener des réformes profondes, dans la droite ligne du travail déjà mené par l'UNESCO pour un accès universel à l'éducation, en particulier pour les filles, le renforcement de la formation des enseignants et le recours aux technologies numériques d'apprentissage.

L'UNESCO est convaincue que le progrès et la réduction durable des inégalités passent aussi par la diffusion de l'innovation et des connaissances. Or, chacun constate le fossé qui demeure à travers le monde. C'est pourquoi il est essentiel que le Pacte pour l'avenir consacre la nécessité de promouvoir la coopération scientifique internationale, dans la lignée de la recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte. Ainsi, nous favoriserons le transfert de technologies, l'émergence de tous les talents et une gestion responsable des risques.

*M. Marschik (Autriche), Vice-Président, assume la présidence.*

Enfin, il y a la culture. Dans la pluralité de ses expressions, elle est un moteur de développement durable et notre bien public mondial le plus puissant. La préservation des sites du patrimoine mondial en est un exemple marquant. Ces sites sont non seulement des témoignages de l'histoire humaine et de la beauté de la nature, mais leur sauvegarde est aussi essentielle pour les populations locales exposées aux risques du dérèglement climatique, du trafic illicite ou de la pression touristique. Notre organisation se tient également aux côtés des créateurs et de tous les professionnels de la culture. Par leur talent, ils ouvrent nos imaginaires, nous rassemblent et génèrent des millions d'emplois, ce qui constitue un puissant levier d'inclusion pour les jeunes et les femmes en particulier. La mesure 11 du Pacte pour l'avenir reconnaît à la culture ce rôle crucial pour nos sociétés – un rôle de cohésion sociale, de bien-être et de développement économique, qui doit avoir toute sa place dans les politiques publiques. C'est une avancée majeure aujourd'hui, mais ensemble, nous pouvons aller plus loin en faisant en sorte que la culture soit élevée finalement au rang d'objectif à part entière dans le programme de développement post-2030 qui est encore à construire. Seule la culture a le pouvoir d'ouvrir les peuples les uns aux autres, tout en faisant grandir ce qu'il y a de meilleur en eux.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

**M. Grossi** (Agence internationale de l'énergie atomique) (*parle en anglais*) : Quelqu'un a dit un jour que la meilleure façon de prédire l'avenir est de le construire. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui, en adoptant le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et en réaffirmant notre attachement aux objectifs qui en découlent.

C'est aussi précisément ce qu'accomplit l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), institution née d'une idée lancée depuis cette même tribune il y a 70 ans, en collaboration avec les États représentés ici. L'AIEA construit l'avenir en tant que fondement du régime de non-prolifération des armes nucléaires, qui empêche le détournement de milliers de matières nucléaires dans le monde à des fins hostiles. Elle accomplit ce travail en empêchant que d'autres États se dotent d'armes nucléaires, en plus de l'arsenal qui existe déjà. Elle accomplit ce travail en intervenant dans une zone de guerre pour éviter qu'un accident nucléaire aux conséquences radiologiques terribles n'aggrave la tragédie d'un conflit en cours.

Elle accomplit ce travail, notablement, par l'intermédiaire de ses programmes, tels que le programme Rayons d'espoir, qui permet de déployer des services d'oncologie et de médecine nucléaire dans des endroits dépourvus d'unités de radiothérapie.

Elle accomplit ce travail grâce à l'initiative Atoms4Food, dans des régions frappées par des pénuries alimentaires. Elle accomplit ce travail en préservant l'environnement en utilisant ses techniques nucléaires de lutte contre la pollution plastique, en protégeant les océans de l'acidification et en luttant contre d'autres problèmes similaires. Par toutes ces initiatives, l'AIEA construit l'avenir.

Le monde et le pacte que l'Assemblée vient d'adopter auront besoin d'instruments pratiques pour concrétiser les objectifs fixés, notamment grâce à l'énergie nucléaire propre, qui permet à un nombre croissant d'États d'assurer leur développement économique sans nuire à l'environnement. L'AIEA est justement l'un de ces instruments pratiques. Elle sert l'ensemble des nobles objectifs et idées adoptés en ces lieux, et elle continuera d'agir en ce sens.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

**M<sup>me</sup> Byanyima** (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida) (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons à un moment où les crises mondiales menacent de nous submerger. Pourtant, il n'y a pas lieu de désespérer. Je me présente ici avec une formule éprouvée, une voie que le monde peut emprunter pour surmonter tous les défis.

Il y a plus de 25 ans, les gouvernements se sont joints à la société civile, au secteur privé et aux philanthropes, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, pour lutter contre une maladie : le VIH/sida. Ils ont mis en place des institutions telles que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, que je dirige. Ils ont créé le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ils ont fixé des objectifs et uni leurs efforts pour combattre une maladie. Aujourd'hui, près de 31 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde reçoivent un traitement et vivent en bonne santé. La lutte contre le sida trace la voie vers la réussite, la voie du multilatéralisme.

Les clés de cette réussite sont, premièrement, la responsabilité partagée et la solidarité mondiale. Aucun pays ni aucune entité ne peut résoudre seul les problèmes mondiaux. Deuxièmement, nous devons faire en sorte que les avantages de l'innovation scientifique bénéficient à tous les pays. Troisièmement, nous devons systématiquement placer les droits humains au cœur de la planification et donner la priorité aux personnes vulnérables et marginalisées dans nos interventions, sans stigmatisation ni discrimination. Quatrièmement, nous devons mutualiser nos ressources financières. Nous sommes désormais confrontés à une situation où les pays les plus exposés au VIH/sida et les plus durement touchés par cette maladie font face à un fardeau insoutenable de la dette. La question de la restructuration de la dette est aujourd'hui cruciale, vu la nécessité de partager les ressources.

Enfin, l'exemple de la lutte contre le VIH grâce aux efforts concertés de tous les pays doit nous pousser à réaffirmer notre engagement en faveur du multilatéralisme. Nous l'avons déjà fait par le passé. Pendant 25 ans, nous avons lutté contre cette maladie –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Comité international de la Croix-Rouge.

**M. Krähenbühl** (Comité international de la Croix-Rouge) (*parle en anglais*) : Hier, les dirigeantes et dirigeants du monde ont adopté le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'associe à leur affirmation, dans le Pacte, selon laquelle de terribles souffrances s'abattent sur nos semblables. Il s'associe également à leur avertissement quant au fait que nous faisons face à des risques de catastrophes et de menaces existentielles de plus en plus grands, souvent dus à nos propres choix. Cela étant, les dirigeantes et dirigeants mondiaux ont également raison de dire qu'il est possible d'édifier un avenir meilleur pour l'ensemble de l'humanité. Le fait qu'ils indiquent que l'édification de cet avenir meilleur passe notamment par une coopération internationale fondée sur le respect du droit international trouve largement écho auprès du CICR.

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire des Conventions de Genève de 1949, qui régissent la conduite de la guerre. Chaque État représenté à l'Assemblée générale s'est engagé à respecter et à faire appliquer ces règles, en paroles et en actes. Nous souscrivons à cet égard à la mesure 14 du Pacte. Nous entendons protéger les populations civiles en temps de conflit armé. Le droit international humanitaire impose aux parties belligérantes de n'attaquer que des cibles militaires et de prendre concrètement toutes les précautions nécessaires pour réduire au minimum les dommages causés aux civils. Nous encourageons tous les États représentés ici aujourd'hui à user de leur influence pour s'adresser directement aux parties belligérantes afin de garantir le respect de ces obligations. L'année dernière, des centaines de milliers de civils ont été tués ou ont subi des blessures effroyables, souvent à la suite d'attaques délibérées ou aveugles. Nous pouvons et nous devons faire mieux.

Nous appuyons également la mesure 15. Nous veillerons à ce que les personnes touchées par les situations d'urgence humanitaire reçoivent l'assistance dont elles ont besoin. Les règles relatives à l'aide humanitaire sont énoncées dans le droit international humanitaire. Les parties à un conflit armé sont tenues d'autoriser et de faciliter l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Nous devons cependant faire face à une réalité indéniable : dans les zones de guerre, l'absence d'acteurs humanitaires prive des millions de personnes d'une aide humanitaire de base. Nous pourrions éviter la destruction des infrastructures essentielles si les attaques étaient limitées et menées dans le respect des principes de proportionnalité et de distinction.

La réalité d'aujourd'hui est que les effets cumulés de la dévastation, du désinvestissement et de l'abandon entraînent des coûts insupportables pour les générations futures. Nous pouvons et nous devons faire mieux. La voie vers un avenir meilleur pour l'humanité est à notre portée, comme l'ont déclaré les dirigeantes et dirigeants mondiaux. En temps de guerre, ce sont les Conventions de Genève qui nous montrent cette voie. Au Comité international de la Croix-Rouge, nous sommes prêts à accompagner et à soutenir les acteurs de la communauté internationale sur cette voie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Ligue des États arabes.

**M. Aboul Gheit** (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : L'avenir se construit aujourd'hui, et chaque décision que nous prenons ou chaque voie que nous empruntons aura des conséquences sur les générations futures. Le Sommet de l'avenir doit envoyer un message fort : les générations futures méritent de vivre dans un monde exempt de conflit, de faim, de pauvreté extrême et des menaces posées par les phénomènes climatiques extrêmes ou des technologies qui ne sont soumises à aucun contrôle. Les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont inextricablement liés. Ils se recoupent tous sur un point principal, à savoir la préservation du multilatéralisme et d'une action internationale commune. Parmi ces enjeux urgents figurent la lutte contre la hausse des températures et les changements climatiques ; l'écart entre les pays en développement et les pays riches, notamment en matière de financement de l'action climatique ; le partage équitable des retombées de l'adaptation aux changements climatiques ; l'extrême pauvreté ; les crises de la dette et les graves défis posés par les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, qui ne peuvent être relevés que par une action multilatérale et une organisation mondiale.

Malgré l'ampleur de ces défis, je reste d'avis que la mission principale de l'Organisation est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Les autres objectifs seront difficiles à atteindre dans un monde dominé par les conflits et la peur. Nous devons admettre que les foyers de tension se sont étendus, que les efforts visant à les traiter et les éliminer sont au point mort et que la concurrence entre les grandes puissances n'est pas dans l'intérêt du système international, et nous ramène à une époque où ce système était quasi-paralysé.

Tout le monde est convaincu que le Conseil de sécurité, dans sa forme actuelle, ne reflète plus les réalités du monde d'aujourd'hui et ne sert plus les objectifs de l'action multilatérale de manière efficace et efficiente s'agissant des conflits en cours. Ce constat est également illustré par le fait qu'Israël a poursuivi son agression contre Gaza pendant des mois, tuant, détruisant, sabotant, affamant et déplaçant la population, pendant que le Conseil restait incapable de se mettre d'accord sur une résolution. Lorsqu'une résolution a été enfin adoptée, le Conseil n'a malheureusement pas été en mesure de la faire appliquer jusqu'à présent. Aujourd'hui, c'est au tour du Liban.

Le monde arabe souffre et en tant que communauté internationale et en tant qu'Organisation, nous devons tous œuvrer de concert pour remédier à la situation au Moyen-Orient. Sinon, le conflit s'étendra et mettra en péril la paix et la sécurité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

**M<sup>me</sup> Çelik** (Programme des Nations Unies pour les établissements humains) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale à l'occasion du Sommet de l'avenir au nom du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et du Nouveau Programme pour les villes, dont ONU-Habitat assure la direction.

Le Nouveau Programme pour les villes est une vision partagée des Nations Unies pour un avenir meilleur et plus durable. Alors que nous commençons à planifier la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), ONU-Habitat encourage les États Membres à ne pas oublier que selon les prévisions, les deux tiers de la population mondiale vivront dans des agglomérations urbaines d'ici à 2050. Cette urbanisation est motivée par différents facteurs, dont les perspectives économiques et un meilleur accès aux services, auxquels s'ajoutent de plus en plus souvent les déplacements forcés, les catastrophes et les conflits. Compte tenu de la croissance globale de la population mondiale, les villes pourraient compter un demi-milliard d'habitants supplémentaires tous les cinq ans.

Au vu de ces projections, ONU-Habitat est prêt à aider les États Membres à honorer l'engagement énoncé dans le Pacte pour l'avenir, qui vise à garantir l'accès de tout le monde à un logement adéquat, sûr et abordable, et à aider les pays en développement à planifier et à mettre en œuvre des villes justes, sûres, saines, accessibles, résilientes et durables. Il en va de même pour les engagements à faciliter l'accès à des services essentiels durables dans les villes ainsi qu'à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les politiques et programmes. Une planification efficace des infrastructures, des logements et des services urbains peut créer des conditions de vie plus résilientes et plus durables dans les villes.

Les efforts en faveur du développement urbain durable sont dirigés par des autorités locales et régionales inclusives, bien dotées en ressources, la participation des jeunes citoyens. Ce développement permet de jeter les bases de la stabilité, de la sécurité et de la consolidation de la paix à long terme pour les sociétés, sans laisser de côté aucune personne, ni aucune région du monde. Dans les villes bien planifiées, il est par ailleurs possible de gérer efficacement les risques climatiques et les risques de catastrophes avec l'aide des technologies numériques. À cette fin, ONU-Habitat et les Membres de l'ONU participant à la coalition Local2030 encouragent les États Membres à rechercher, eux aussi, des moyens de renforcer la collaboration avec les autorités locales et régionales, comme recommandé dans le Pacte pour l'avenir, afin d'accroître les chances de parvenir au développement durable à l'horizon 2030.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

**M. Salazar-Xirinachs** (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (*parle en espagnol*) : Le Sommet de l'avenir nous offre une occasion unique de montrer au monde qu'il est possible de rétablir la confiance dans le système multilatéral et de prouver que la coopération internationale et régionale permettra de relever les énormes défis auxquels nous faisons face ainsi que de construire un avenir plus pacifique, juste, productif, inclusif et durable grâce à une action collective.

La démarche qui nous a conduits à l'adoption du Pacte pour l'avenir ainsi que du Pacte numérique mondial et de la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1) a été source d'importants enseignements. Outre les accords conclus sur chaque thématique, la valeur ajoutée de cette démarche et la meilleure leçon que nous en avons tirée pourraient être la prise de conscience qu'il est essentiel de réfléchir à l'avenir pour pouvoir, en imaginant demain, définir les questions prioritaires d'aujourd'hui. En d'autres termes, il importe que les pays et la communauté internationale élaborent leurs politiques et mesures actuelles en ayant pleinement conscience du type d'avenir qu'ils construisent.

Malheureusement, en tant que sociétés, nous tendons à vivre dans le moment présent et à court terme, d'autant que les réseaux sociaux suscitent plus d'émotions que de réflexions analytiques. Réfléchir à l'avenir est un moyen d'aménager des espaces de rencontre et d'analyse pour lutter contre la tendance à privilégier le court terme et la polarisation. Le Pacte pour l'avenir est un pas important dans la bonne direction, celle qui permettra de repenser un système multilatéral conçu il y a plus de 70 ans et qui, comme l'a souligné le Secrétaire général, doit être réformé de toute urgence, de même que l'architecture financière internationale, qui n'est pas à la hauteur des défis actuels en matière de financement du développement.

La paix, la sécurité, la science et la technologie, l'innovation et la coopération numérique, la jeunesse ainsi que la solidarité intergénérationnelle et l'égalité des sexes sont des questions fondamentales pour le monde, et notamment pour l'Amérique latine et les Caraïbes. À cet égard, l'une des priorités de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) est de contribuer au renforcement des capacités de prospective et d'anticipation dans le cadre de la gouvernance des pays de la région. Par exemple, nous avons entrepris de doter la région d'un réseau de commissions parlementaires pour l'avenir et cherchons principalement à déterminer non seulement les objectifs à atteindre, mais aussi les moyens d'y parvenir. Cette démarche nous amène directement à la question des capacités essentielles des institutions, c'est-à-dire des techniques opérationnelles, politiques et prospectives, ainsi que des espaces de dialogue social nécessaires pour gérer les transformations indispensables.

Le monde et l'Amérique latine ont besoin et bénéficieraient d'un monde en paix, d'un ordre multilatéral solide et d'un système commercial régi par des règles fondées sur la collaboration pour progresser vers le développement durable et les objectifs de développement durable, et pour faire face aux changements climatiques. La quarantième session de la CEPALC, qui se tiendra en octobre au Pérou, nous donnera pour la première fois l'occasion d'examiner la mise en œuvre, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des engagements pris au Sommet de l'avenir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Union interparlementaire.

**M<sup>me</sup> Ackson** (Union interparlementaire) (*parle en anglais*) : Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), adopté au présent Sommet, montre clairement la voie à suivre pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et réparer un système multilatéral presque brisé. En tant que Présidente de l'Union interparlementaire (UIP), je souhaite ici dire aux États Membres qu'ils peuvent compter sur notre organisation, qui regroupe 180 parlements nationaux, en tant que partenaire fiable pour la tâche qui les attend. Aucun défi n'est insurmontable pour ceux qui sont déterminés et prêts à travailler ensemble.

L'UIP se félicite que le rôle des parlements au sein de l'Organisation des Nations Unies soit fermement consacré dans la mesure 55 du Pacte. Cette mesure souligne la nécessité d'approfondir la relation qui existe entre l'Organisation et les parlements et rend hommage à la contribution de ces derniers, par l'intermédiaire de l'UIP, à la mise en œuvre des accords de l'Organisation des Nations Unies. Nous aurons l'occasion d'entrer dans les détails de notre collaboration au cours de l'examen du point 126 de l'ordre du jour de la présente soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, intitulé « Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire ». Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec les États Membres pour trouver des moyens plus concrets d'associer les parlements aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, afin qu'ils soient plus informés sur les discussions tenues en son sein et mieux équipés pour y contribuer par l'intermédiaire de leurs gouvernements et de l'UIP.

Au cours du quart de siècle qui s'est écoulé depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), l'Organisation et les parlements n'ont cessé de renforcer leur relation, année après année, sans jamais perdre de vue leur objectif final, qui est de rendre l'Organisation plus ouverte, plus responsable et plus à même d'honorer ses engagements. Nous sommes déterminés à renforcer cette relation. Aujourd'hui, la plupart des grandes réunions de l'Organisation intègrent au moins certaines composantes parlementaires. Pour reprendre les propos du père fondateur de la Tanzanie, Mwalimu Julius Kambarage Nyerere : « C'est faisable. Apportez votre contribution. »

L'UIP apporte sa contribution pour renforcer l'Organisation et le multilatéralisme par l'intermédiaire des parlements. Nous devons tous redoubler d'efforts et nous tenir prêts à saisir chaque occasion de mieux faire, chaque fois qu'elle se présente. Les peuples du monde entier attendent des changements. C'est ici et maintenant que nous pouvons répondre à leurs attentes.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Fonds international de développement agricole.

**M. Lario** (Fonds international de développement agricole) (*parle en anglais*) : Le Fonds international de développement agricole (FIDA) salue et approuve les résultats du Sommet de l'avenir. Aujourd'hui, je souhaite réaffirmer notre détermination à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

En à peine 70 ans, de la création de l'Organisation des Nations Unies à l'année 2020, nous avons été témoins d'un exploit remarquable : la faim, dont souffraient alors deux tiers de la population mondiale, a reculé et touchait moins d'une personne sur dix. Cependant, nos progrès ont ralenti depuis quelques années. À moins que nous prenions des mesures urgentes et radicales, 600 millions de personnes souffriront encore de sous-alimentation chronique en 2030.

Rappelons l'engagement simple qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, celui de ne laisser personne de côté. Cet engagement inclut les 3,4 milliards de personnes qui vivent dans des zones rurales. La majorité des populations rurales du monde dépendent de petites exploitations agricoles pour assurer leur subsistance. Bien qu'elles produisent la moitié des aliments que nous consommons, ces petites exploitations sont les plus touchées par la faim et la pauvreté. Les communautés rurales sont les gardiennes de nos terres et de nos eaux. Dans notre lutte contre la faim, la pauvreté et les changements climatiques, nous devons leur accorder la priorité.

Nous devons saisir l'occasion offerte par le Sommet de l'avenir pour augmenter et intensifier les investissements dans les zones rurales où la pauvreté est concentrée. Nous avons besoin de plus que de financements, mais aussi d'investissements ciblés et efficaces. En particulier, nous devons atteindre les personnes et les pays qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui, moins d'un tiers des financements pour le développement consacrés aux systèmes alimentaires parvient aux pays les moins développés. Il est tout aussi préoccupant de constater que moins d'un pour cent du

financement de l'action climatique bénéficie aux petits exploitants agricoles, qui jouent un rôle de premier plan dans notre lutte contre les changements climatiques.

En amont de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, nous avons besoin d'investissements ciblés, adaptés aux réalités de chaque pays et à même de produire des résultats durables à long terme. Il sera donc nécessaire de mettre à disposition davantage de ressources à des conditions favorables, en particulier pour les pays les plus pauvres et les plus endettés, et de stimuler l'investissement privé. Le FIDA est le seul organisme spécialisé des Nations Unies et la seule institution financière internationale qui a explicitement pour mandat d'investir dans les communautés rurales. Nous sommes prêts à assumer le rôle qui nous revient.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie.

**M<sup>me</sup> Kontoleontos** (Organisation internationale de la Francophonie) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de S. E. M<sup>me</sup> Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, et de transmettre ses chaleureuses félicitations pour la tenue du Sommet de l'avenir et l'adoption du Pacte pour l'avenir, du Pacte numérique mondial ainsi que de la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1).

Forte de 88 États et gouvernements membres, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a apprécié l'inclusivité des processus. Nous avons présenté la vision de notre organisation et nos contributions, à travers notre secrétaire générale, le Groupe des Ambassadeurs francophones et nos experts.

La Francophonie œuvre constamment pour un multilatéralisme revigoré. Pour y parvenir, elle a exhorté la communauté internationale à refonder les valeurs auxquelles le mouvement francophone est si profondément attaché : solidarité, équité et plein respect de la diversité. C'est le sens du plaidoyer que nous avons mené en vue de la due prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans le Pacte numérique mondial, premier instrument de portée mondiale consacrant les principes qui gouverneront l'espace numérique de demain. C'est le sens également de notre appel à une réforme de l'accès au financement concessionnel du développement, prenant en compte la vulnérabilité dans toutes ses dimensions, économique, sociale et environnementale. Mus par notre devoir de solidarité, nous devons à présent poursuivre notre plaidoyer auprès des institutions financières internationales.

Les prochaines étapes seront essentielles pour rendre les chances de développement à la fois plus égales et plus durables. C'est le sens par ailleurs de la contribution que nous avons présentée sur les enjeux de paix et de sécurité, dans le contexte notamment de l'élaboration du Nouvel Agenda pour la paix. La Francophonie plaide, dans le domaine du maintien de la paix, pour la prise en compte du multilinguisme et des compétences interculturelles, qui sont des valeurs et des vecteurs d'efficacité dans la mise en œuvre des mandats complexes des opérations de paix.

La Francophonie se félicite enfin du consensus qui s'est dégagé sur la nécessité d'honorer, de préserver et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique au bénéfice des générations futures. Elle se réjouit aussi que le Pacte pour l'avenir ait prévu des actions destinées à protéger et à promouvoir la culture comme composante intégrale du développement durable.

Les 4 et 5 octobre prochain, la Francophonie tiendra son dix-neuvième Sommet des chefs d'État et de gouvernement, en France, à Villers-Cotterêts et à Paris, sur le thème « Créer, innover et entreprendre en français », et se penchera sur l'effort commun que nous devons porter afin de parvenir à un multilatéralisme renouvelé.

Notre vaste communauté francophone veillera à faire fructifier les résultats du Sommet de l'avenir. En puisant dans cette langue commune, le français, levier d'un dialogue et d'une écoute sincères, dont nous avons tant besoin, elle continuera de jouer tout son rôle dans le développement d'une culture de la paix.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

**M. Albudaiwi** (Conseil de coopération des États arabes du Golfe) (*parle en arabe*) : Je souhaiterais commencer par souligner l'importance du Sommet de l'avenir auquel nous assistons aujourd'hui, qu'il était urgent d'organiser à ce moment précis. Nous avons l'occasion de réaffirmer des principes communs et de renforcer la coopération internationale pour relever les défis actuels grâce à des cadres multilatéraux plus efficaces et influents pour parvenir à la paix, d'autant plus important que les défis auxquels nous sommes confrontés ont une incidence sur le développement durable à l'échelle mondiale. Dans cet esprit, je présenterai brièvement la position du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) au sujet du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1).

Premièrement, les indicateurs internationaux attestent d'un ralentissement dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, dont plus de 30 % n'ont enregistré aucun progrès notable. Cependant, les pays du CCG ont placé le développement durable au premier rang de leurs priorités, d'autant plus que leurs stratégies nationales et leurs programmes d'action conjoints, dans le cadre du Conseil, traduisent leur détermination à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris et le Programme d'action d'Addis-Abeba. Les pays du CCG sont également convaincus du rôle important qu'ils ont à jouer en matière de développement, grâce à des partenariats internationaux visant à soutenir la durabilité et l'aide au développement, comme en témoigne le rôle du CCG dans la fourniture d'une aide humanitaire à plus de 90 pays dans le monde. Je suis également fier, en tant que citoyen du Golfe, que mon pays ait contribué à la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans de nombreux pays du monde.

Deuxièmement, le CCG exprime son adhésion au principe du renforcement de la paix et de la sécurité internationales énoncé dans le Pacte pour l'avenir et affirme son appui aux principes du droit international appelant au règlement des différends par des moyens pacifiques et dans le respect de la souveraineté des États. À cet égard, le CCG insiste sur la nécessité de trouver une solution juste à la question palestinienne, conformément aux résolutions de légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Troisièmement, il est crucial de renforcer le système international pour les générations actuelles et futures. Comme l'a déclaré le Secrétaire général António Guterres, « il est impossible de créer un avenir digne de nos petits-enfants dans le carcan d'un système qui a été édifié pour nos grands-parents ». C'est pourquoi nous devons unir nos efforts pour ne pas nous laisser dépasser par les évolutions et pour répondre aux besoins présents et futurs. Le CCG est prêt à coopérer avec toutes les parties pour mettre en œuvre les résultats du Sommet de l'avenir.

Pour terminer, je tiens à souligner la convergence entre la vision de la sécurité et de la paix du Conseil de coopération du Golfe et celle du Pacte pour l'avenir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Fonds des Nations Unies pour la population.

**M<sup>me</sup> Kanem** (Fonds des Nations Unies pour la population) (*parle en anglais*) : Je salue l'Assemblée dans la paix, dont notre monde tourmenté a si désespérément besoin. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) se tient aux côtés de ses membres pour ouvrir la voie à un avenir meilleur et plus durable, fait de paix et de prospérité pour toutes et tous.

Les bouleversements démographiques, à savoir la croissance, le vieillissement et la migration de la population, transforment notre monde et notre avenir. Dans un monde en constante évolution, où vivent plus de 8 milliards d'habitants, nous devons accorder la priorité aux personnes. Pour cela, il nous faut tenir compte de la dynamique des populations dans les plans de développement en mettant l'accent sur les droits, sur

les choix, sur la dignité et sur l'égalité. Il nous faut également investir dans le capital humain : dans la santé, l'éducation et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Nous savons qu'adopter de telles mesures génère des rendements considérables, qui se répercutent sur plusieurs générations. Notre attachement à la dignité, aux droits et aux choix des individus est le fondement d'un avenir résilient et durable. Nos 1,9 milliard de jeunes ont le pouvoir de transformer notre monde. Investissons dans leur potentiel et encourageons-les à prendre les commandes. Ils ont le droit fondamental de participer au développement durable, à l'action humanitaire et à la pérennisation de la paix.

En nous appuyant sur les sciences, les données et les statistiques, ainsi que la prospective stratégique, nous pouvons réfléchir au présent tout en préparant l'avenir. Adoptons et façonnons la technologie qui est en train de transformer notre monde et notre travail. Alors que nous nous employons à réduire la fracture numérique, notre tâche est de veiller à ce que la technologie favorise l'autonomisation et l'égalité des genres au lieu de perpétuer la violence.

Trente ans après la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui s'est tenue au Caire, et alors que l'examen des 30 années d'application du programme d'action de cette conférence révolutionnaire touche à sa fin, le FNUAP demeure résolument concentré sur le développement humain durable. Cet objectif nous impose de mobiliser de nouveaux alliés et partenaires, de mettre à profit l'innovation, d'explorer de nouvelles formes de financement et d'exploiter le pouvoir de la technologie pour faire progresser les droits et les choix de toutes les personnes, conformément aux objectifs du présent Sommet.

Nous félicitons les États Membres d'être parvenus à un consensus sur le Pacte pour l'avenir, la Déclaration sur les générations futures et le Pacte numérique mondial (résolution 79/1). Ces documents importants proposent des solutions, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire pour traduire les engagements en actions. En déployant des efforts ciblés et en renforçant nos partenariats et nos investissements, nous pourrions surmonter nos défis communs et construire un avenir plus inclusif, équitable et durable pour toutes et tous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Organisation de coopération numérique.

**M<sup>me</sup> Alyahya** (Organisation de coopération numérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général, António Guterres, et les cofacilitateurs pour le travail inlassable qu'ils ont accompli afin de nous mener à ce moment décisif. C'est un privilège de m'adresser à l'Assemblée après l'adoption historique du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et du Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I). Le Pacte établit une feuille de route pour un avenir numérique inclusif, durable et sûr pour tout le monde. Toutefois, le véritable défi est de donner corps à cette vision ambitieuse alors même que nous nous efforçons d'atteindre les objectifs de développement durable.

La fracture numérique est multiforme et a des répercussions sur les écarts creusés par l'intelligence artificielle, les disparités informatiques, la fracture numérique entre les genres et les inégalités en matière de compétences. Les disparités en matière d'intelligence artificielle et d'informatique créent des obstacles à mesure que certaines nations innovent rapidement tandis que d'autres ont du mal à suivre le rythme. Les disparités entre les genres dans le domaine du numérique limitent l'accès des femmes à la technologie, alors que les inégalités en matière de compétences privent de nombreuses personnes d'aptitudes numériques. Si nous ne remédions pas à ces problèmes, qui sont liés les uns aux autres, nous risquons de laisser des communautés entières de côté.

Je représente aujourd'hui l'Organisation de coopération numérique, qui œuvre pour accélérer la croissance inclusive de l'économie numérique. Nos 16 États membres en Asie, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient rassemblent plus de 800 millions de personnes – soit 10 % de la population mondiale –, dont 75 % ont

moins de 30 ans. Nous sommes déterminés à donner à nos États membres les moyens de produire et d'innover à l'ère du numérique, au lieu d'être de simples consommateurs. En tant qu'organisme de liaison, de facilitation et de conseil, nous veillons à ce que chacun dispose des outils nécessaires pour réussir dans cette ère numérique.

C'est ici, au Sommet de l'avenir, que nous avons lancé le Digital Economy Navigator, un outil novateur qui fournit des informations sur les performances de l'économie numérique dans 50 pays. Cette initiative n'est que l'une des manières dont nous concrétisons les principes du Pacte numérique mondial. Bien qu'il s'agisse d'une ressource essentielle, le Digital Economy Navigator n'est qu'un début. Nous venons à peine de commencer. Nous devons mobiliser des efforts collectifs pour concrétiser les objectifs, les buts et les engagements ambitieux énoncés dans le Pacte.

J'appelle chaque pays, chaque individu et chaque organisation à adopter le Digital Economy Navigator et à collaborer dans le cadre de cet effort indispensable.

Profitons de cette occasion pour créer un avenir dans lequel tout le monde, partout, pourra s'épanouir –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture.

**M. Blanco** (Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture) (*parle en espagnol*) : L'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) souhaite exprimer sa gratitude pour la possibilité qui lui est offerte de participer au Sommet de l'avenir en tant qu'observateur à l'Assemblée générale.

Nous sommes honorés de pouvoir partager notre point de vue sur la situation et les défis en matière d'éducation, de science et de culture dans la région ibéro-américaine, à une époque marquée par une crise de confiance et par la désunion. Nous avons développé notre vision et notre action au cours des 75 dernières années. Organisation de premier plan dans le système ibéro-américain, nous sommes largement présents dans la région, où nous menons de nombreuses activités.

La région ibéro-américaine a beaucoup changé depuis la crise de 2018 et la pandémie. Cette crise nous a contraints à opérer une profonde transformation numérique. Notre taux de réalisation des objectifs de développement durable s'élève à 22 %, contre 15 % au niveau mondial, car les urgences locales ont dernièrement retardé les réalisations stratégiques auxquelles notre région aspire. Il est nécessaire d'améliorer la pertinence, l'efficacité et l'urgence des politiques publiques en matière d'éducation, de science et de culture. L'OIE est déterminée à garantir l'applicabilité des politiques publiques et à faire en sorte qu'elles bénéficient aux citoyens.

La région ibéro-américaine a atteint d'importants objectifs quantitatifs, par exemple la quasi-universalité de l'enseignement primaire et secondaire et une expansion considérable de l'enseignement supérieur. Cependant, la qualité de l'éducation et des autres services publics reste limitée, tout comme l'inclusion et l'équité. La nécessité de mobiliser des ressources financières ne fait aucun doute. À titre d'exemple, notons que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques consacrent trois fois plus de ressources à l'éducation que ceux de notre région. Dans le domaine de la culture, nos dépenses n'excèdent toujours pas 1 % du produit intérieur brut de nos pays.

Nous devons non seulement investir davantage, mais aussi nous montrer plus efficaces. C'est pourquoi nous devons profiter de cette occasion unique d'exploiter les avantages de la quatrième révolution pour réaliser des progrès supplémentaires et plus rapides. Notre effort doit couvrir de multiples domaines, allant de l'éducation préscolaire de base à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur, en passant par la défense des droits humains et de la démocratie, sans oublier la science

et la culture. L'avenir appartient à toutes les catégories sociales, sans discrimination. L'OEI se concentrera donc particulièrement sur la transformation numérique et l'intelligence artificielle en espagnol et en portugais. Pour résumer, nous proposons aux gouvernements de la région un programme stratégique –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

**M<sup>me</sup> Aguilar Rojas** (Union internationale pour la conservation de la nature) (*parle en espagnol*) : Le monde change. Il est urgent de répondre aux crises mondiales et interdépendantes de la perte de biodiversité et des changements climatiques, qui sont source de pauvreté et d'insécurité. Les scientifiques nous ont montré que nous approchons rapidement du point où les capacités planétaires ne seront plus suffisantes pour permettre à l'espèce humaine de vivre dans de bonnes conditions. L'augmentation de la consommation de ressources, la persistance des inégalités et l'accélération des changements climatiques exercent une pression sans précédent sur la Terre. Les êtres humains ont déjà fait disparaître de nombreuses espèces et poussé un quart de celles qui restent au bord de l'extinction. Si nous voulons assurer l'avenir de notre planète, nous devons entreprendre des changements en profondeur pour la nature et l'humanité. Après tout, cette urgence concerne la survie de l'espèce humaine et de notre foyer, la planète Terre.

Les succès récemment obtenus dans le cadre d'accords multilatéraux sur la protection de la nature et du climat jettent une lueur d'espoir. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale sont d'importantes réalisations, qui démontrent que la communauté internationale et le système multilatéral fonctionnent et peuvent accomplir les changements radicaux dont nous avons besoin. L'essentiel est désormais de mettre en œuvre ces instruments ainsi que d'autres accords clés.

Nous devons placer la nature au centre des systèmes sociaux et économiques mondiaux, en modifiant la relation entre les êtres humains et la nature de sorte que celle-ci fournisse des solutions à ceux-là et que les personnes profitent équitablement et efficacement des avantages offerts par la nature. Nous devons passer à une économie circulaire mondiale qui tienne compte de la valeur réelle des services écosystémiques nécessaires à la production de biens et de services. Nous devons mettre en place des politiques visant à assurer un avenir sans combustibles fossiles et respectueux de la nature. Nos efforts en ce sens doivent reposer sur des processus décisionnels largement représentatifs et participatifs qui fassent véritablement participer les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales, qui tiennent compte des questions de genre et qui soient fondés sur des données et des outils scientifiques.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) salue le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qu'elle voit comme un engagement renouvelé des États Membres en faveur du multilatéralisme, bien que nous regrettons qu'il n'opère pas complètement la transformation nécessaire pour la nature et le climat. L'UICN est déterminée à appuyer la mise en œuvre du Pacte et à aller au-delà –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

**M. Lazzarini** (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici pour définir notre avenir collectif, dans un contexte de bouleversements géopolitiques sismiques qui mettent à rude épreuve les institutions et les instruments internationaux sur lesquels nous nous appuyons depuis trois quarts de siècle. Nous avons l'occasion de réaffirmer les valeurs et les principes qui nous ont si bien servi et de réformer en profondeur les aspects qui doivent l'être.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) affronte quotidiennement les défis que le présent Sommet cherche à relever. Depuis 75 ans, l'UNRWA fournit des services de développement humain à plusieurs générations de réfugiés palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, au Liban, en Syrie et en Jordanie. Des millions d'enfants ont été éduqués dans nos écoles, qui leur transmettent les valeurs, les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir. Notre programme éducatif respecte désormais la parité des genres et enseigne l'importance des droits humains et de la tolérance. L'UNRWA obtient parmi les meilleurs résultats de la région en matière d'éducation au plus faible coût par élève. Notre programme de santé, grâce auquel des millions de personnes reçoivent des soins de santé primaires, a permis d'universaliser la vaccination dans les communautés de réfugiés palestiniens.

Cependant, notre investissement de plusieurs décennies dans l'avenir des réfugiés palestiniens est aujourd'hui menacé. Le mépris flagrant du droit international humanitaire à Gaza devrait tous nous alarmer. L'ampleur des souffrances humaines est immense et notre capacité à y faire face est sévèrement limitée. On compte 222 décès parmi les membres du personnel de l'UNRWA et les deux tiers de nos bâtiments ont été endommagés et détruits, causant la mort de centaines de personnes venues chercher refuge auprès de l'Organisation des Nations Unies. L'UNRWA fait actuellement l'objet de procédures législatives visant à l'expulser de Jérusalem-Est, à lui retirer ses privilèges et immunités et à la désigner comme une organisation terroriste. En ne s'opposant pas aux violations du droit international et aux tentatives d'intimidation et d'affaiblissement de l'ONU, on crée un dangereux précédent. Une telle négligence compromettra l'avenir de l'action humanitaire et dégradera l'état de droit.

La réaction de la communauté internationale à la guerre à Gaza, l'escalade de la violence en Cisjordanie et l'extension du conflit au Liban et dans toute la région sont extrêmement préoccupantes. Le droit international est appliqué de manière sélective, voire entièrement laissé de côté, ce qui renforce le sentiment d'inégalité et d'injustice. La déshumanisation est omniprésente dans –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Université des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Shen Xiaomeng** (Université des Nations Unies) (*parle en anglais*) : Nous nous trouvons à un moment critique de l'histoire. L'intensification de la crise climatique, l'aggravation des inégalités, la prévalence de la violence et l'émergence de nouvelles technologies consolident les anciennes divisions et créent de nouvelles lignes de fracture qui menacent la cohésion de nos sociétés.

Le Sommet de l'avenir est l'occasion de relever collectivement ces défis et de concrétiser la vision que nous avons établie en ces lieux il y a près de 10 ans, avec le lancement des objectifs de développement durable. Ce sommet ainsi que le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) représentent un moment décisif pour les générations actuelles et futures. J'espère que, dans plusieurs décennies, nos enfants revisiteront le passé, admettront que le Sommet a marqué un jalon capital et conviendront que nous avons été de bons ancêtres, qui ont jeté les bases d'un monde plus juste, durable et pacifique.

Le Secrétaire général a fait valoir l'impossibilité de créer un avenir pour nos petits-enfants dans le carcan d'un système qui a été édifié pour nos grands-parents. Notre avenir sera défini par les engagements collectifs que nous prenons aujourd'hui en vue d'abandonner les combustibles fossiles, de renforcer la gouvernance des nouvelles technologies, de construire la paix et de réformer l'architecture financière internationale. La science et la recherche joueront un rôle essentiel dans cette transition en éclairant l'élaboration de politiques et de solutions, afin qu'elles produisent des résultats tangibles.

L'Université des Nations Unies, grâce à ses activités de recherche et d'éducation, est une source de connaissances impartiales, de données probantes et de solutions politiques. Nous avons résolument appuyé la formulation du Pacte pour l'avenir et nous sommes déterminés à en assurer la mise en œuvre fructueuse. Nous servons de passerelle vers la communauté scientifique. Nous offrons un espace neutre pour tester des idées et bâtir de nouvelles coalitions autour de solutions politiques audacieuses. Nous plaçons notre savoir-faire et nos réseaux au service d'un multilatéralisme revitalisé.

Aujourd'hui, alors que nous cherchons à forger un nouveau consensus pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et léguer une planète prospère, résiliente et pacifique aux générations actuelles et futures, nous devons impérativement prendre en considération et exploiter stratégiquement la science et les institutions scientifiques.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

**M. Floyd** (Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) (*parle en anglais*) : L'avenir est très vaste. Où vivrons-nous dans cet avenir ? Dans ses bons ou mauvais quartiers ? Ce choix nous revient, mais une chose est sûre : si les essais d'armes nucléaires reprennent, notre avenir commun sera tout, sauf radieux. Il y a eu 900 essais d'armes nucléaires depuis le bombardement d'Hiroshima en 1945 jusqu'à la signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1968, qui n'a lui-même pas empêché la poursuite des essais, au rythme moyen d'un par semaine, au cours des 25 années suivantes. À l'avenir, que se passera-t-il si nous retombons dans une nouvelle course aux armements nucléaires, si nous commettons une erreur d'appréciation catastrophique ou si, tout simplement, nous jouons de malchance ?

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) est notre vision commune d'un meilleur présent et d'un avenir plus sûr. Dans cet avenir plus sûr, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) joue un rôle fondamental. Le TICE est un instrument intelligent. Le réseau de capteurs de notre système de surveillance international est une merveille scientifique, d'une sensibilité exceptionnelle. Le TICE est un instrument transparent. Les États savent que nous détecterons rapidement tout essai et que nous saurons où il a eu lieu. Le TICE est un instrument qui fonctionne. Sous le régime mis en place par cet instrument, seule une poignée d'essais nucléaires a été effectuée depuis le début du siècle, ce qui est d'autant plus remarquable que le Traité n'est pas encore entré en vigueur.

Nous traversons une période inquiétante, voire dangereuse : on signale une reprise des activités sur d'anciens sites d'essais nucléaires, ainsi que des menaces d'emploi d'armes nucléaires. Si nous voulons vraiment construire un avenir radieux, ce n'est pas en nous dirigeant vers une guerre nucléaire que nous y parviendrons. Mettre un terme définitif aux essais nucléaires serait une avancée majeure vers notre objectif.

L'avenir est vaste, avec de grands enjeux, auxquels le présent Sommet est précisément consacré : le climat, la migration, la protection de l'environnement et l'avenir du multilatéralisme. D'habitude, les grandes transformations nécessitent de grands investissements majeurs, mais l'arrêt des essais nucléaires, lui, ne coûte presque rien. Notre volonté collective et l'action de quelques-uns suffiront. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le TICE est une grande réussite partagée. Si le présent Sommet incite toutes les nations du monde à faire preuve d'audace –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Centre du commerce international.

**M<sup>me</sup> Coke-Hamilton** (Centre du commerce international) (*parle en anglais*) : Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est parce que nous sommes confrontés à de dures réalités et à de sombres perspectives. L'adoption des objectifs de développement durable a été saluée dans le monde entier comme l'aube d'une nouvelle ère de coopération

internationale, une ère qui aboutirait enfin à un monde meilleur et plus juste. Cependant, les années nous ont montré qu'accomplir une transformation de cette ampleur est un défi de taille, que nous aurons d'autant plus de mal à relever maintenant que des crises obscurcissent l'horizon de toutes parts. Aujourd'hui, il est trop souvent facile de céder au pessimisme, d'observer le monde qui nous entoure et de craindre, face à tant de souffrances et de pertes en vies humaines, face au réchauffement planétaire et face à l'escalade des conflits, que nous ne connaissons jamais de jours meilleurs.

Il me suffit toutefois de penser aux chefs de petites entreprises et aux États Membres au service desquels travaille le Centre du commerce international (ITC) pour me rendre compte que ce nouveau monde est à portée de main. Ces dirigeantes et dirigeants de petites entreprises n'ont pas le luxe de se plaindre, de dire que tout est trop difficile : ils et elles incarnent déjà les valeurs que les objectifs de développement durable ont été conçus pour défendre. Ces personnes sont des femmes à la tête de sociétés qui cherchent à relever des défis allant de la sécurité alimentaire aux soins de santé. Ce sont des réfugiés qui découvrent de nouvelles façons de subvenir aux besoins de leur famille grâce aux outils numériques et qui partagent leurs compétences avec le monde entier. Ce sont des jeunes qui nous apprennent à préserver notre environnement naturel tout en créant de nouveaux emplois. Ces personnes m'ont servi d'inspiration, pour que je me présente aujourd'hui devant cette Assemblée pour demander, lorsque nous quitterons Turtle Bay et commencerons à mettre en œuvre le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), que les petites entreprises du monde entier soient placées au cœur de toutes nos décisions. C'est le moins que l'on puisse faire.

Au nom du Centre du commerce international, je salue le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1, annexe II). Nous nous employons déjà à honorer nombre des engagements inscrits dans ces documents, qu'il s'agisse d'aider davantage de petites entreprises à participer pleinement à l'économie numérique, de défendre l'entrepreneuriat chez les jeunes ou de soutenir la vision d'une ONU 2.0. C'est pourquoi nous sommes venus avec de jeunes innovateurs et innovatrices à New York, cette semaine, pour rendre hommage à leurs solutions en matière de sauvegarde de notre planète lors des Youth Entrepreneur Awards. C'est pourquoi nous présentons certains des travaux en cours dans le cadre du projet « Digital Moonshot », la grande initiative stratégique déployée par l'ITC pour que toutes les petites entreprises puissent participer pleinement à l'économie numérique. C'est pourquoi je peux promettre aux participants que l'ITC ne renâclera jamais devant le dur labeur nécessaire pour que le Pacte pour l'avenir profite bel et bien à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

**M<sup>me</sup> Bahous** (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) (*parle en anglais*) : Alors que les dirigeantes et dirigeants mondiaux se réunissent ici pour le Sommet de l'avenir, nous applaudissons avec elles et eux l'engagement mondial en faveur d'un multilatéralisme relancé et fort de nouvelles connexions. Nous constatons que l'engagement à faire progresser l'égalité des genres ainsi que les droits des femmes et des filles imprègne l'ensemble du Pacte pour l'avenir et de ses annexes (résolution 79/1).

Pourtant, ce sommet se tient à un moment où nous sommes préoccupés par les crises liés aux droits des femmes, où nous ressentons toutes et tous le besoin impérieux d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et où il n'a jamais existé de preuves plus claires et convaincantes que l'objectif de développement durable no 5 peut donner un nouveau souffle à ce programme. Nos dernières données révèlent les inquiétantes raisons pour lesquelles nous ne sommes toujours pas sur la bonne voie. Si rien ne change et si nous

n'accélérons pas nos des efforts, il faudra 137 ans pour éradiquer l'extrême pauvreté chez les femmes et les filles prendra, 68 ans pour éliminer le mariage d'enfants ans et 39 ans pour atteindre la parité des genres dans les parlements.

L'année prochaine, nous célébrerons le trentième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de son Programme d'action. Cette initiative reste le programme plus largement approuvé et plus révolutionnaire en faveur des droits des femmes. La meilleure façon de célébrer cet événement et d'honorer les promesses contenues dans le Pacte pour l'avenir est d'apporter de véritables changements dans la vie des femmes et des filles et, fondamentalement, d'assurer la paix. C'est le moment de faire taire les armes partout dans le monde.

C'est pourquoi l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) propose un plan largement aligné sur la vision du Pacte pour l'avenir portant sur l'examen après 30 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Premièrement, nous collaborerons avec les États Membres et d'autres parties prenantes pour lancer, dans les pays, des actions prioritaires aux effets aussi importants que leur retour sur investissement qui permettront d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Deuxièmement, nous nous emploierons à mobiliser plus de ressources pour favoriser le rôle crucial de la société civile dans la résolution de tous les problèmes d'égalité des genres. Enfin, nous nous joignons à l'appel en faveur du renforcement du système multilatéral en tant que vecteur de changement concret dans la vie de toutes les femmes et de toutes les filles.

Nous devons et pouvons choisir de faire fond, collectivement, sur la dynamique actuelle et de mobiliser la volonté, la détermination et les ressources nécessaires pour revenir sur la bonne voie. ONU-Femmes se réjouit de collaborer avec toutes celles et tous ceux qui sont réunis ici à cette fin.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

**M<sup>me</sup> O'Brien** (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (*parle en anglais*) : J'ai quatre messages à faire passer.

Premièrement, j'ai bien conscience du fort sentiment d'accomplissement que ce sommet nous procure. Or, son succès dépendra de la mise en œuvre pratique de nos décisions et de la manière dont elles seront appliquées aux politiques, aux budgets et aux programmes nationaux pour conduire à un avenir meilleur.

Deuxièmement, ensemble, nous avons réalisé des progrès extraordinaires au cours des dernières décennies pour nos plus jeunes citoyens, nos enfants. Nous savons qu'aujourd'hui, des millions d'enfants survivent et s'épanouissent parce qu'ils disposent d'un meilleur accès la santé, à la nutrition, à l'éducation, à la protection et à la participation. Cependant, nous savons aussi que des millions d'enfants du monde entier sont exposés à un enchevêtrement de crises insolubles, des conflits armés aux changements climatiques, en passant par la pauvreté et les inégalités qui persistent.

Troisièmement, nous devons accepter que ce sont les enfants qui détermineront l'avenir. Il est donc impératif que leurs droits, y compris leur droit d'être entendus au sujet des questions qui les concernent, soient au cœur de nos efforts collectifs de développement. Il y a 35 ans, nous avons pris le même engagement à l'égard de notre avenir en adoptant la Convention relative aux droits de l'enfant, qui est l'instrument international relatif aux droits humains le plus ratifié de l'histoire. Cet engagement, nous l'avons consolidé dans les objectifs du Millénaire pour le développement, puis dans les objectifs de développement durable. Malheureusement, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre ces derniers, en particulier les objectifs liés aux droits de l'enfant.

Enfin, l'occasion qui nous est offerte d'accélérer nos efforts pour réaliser les objectifs de développement durable et placer les générations actuelles et futures sur la voie du succès nous donne une raison d'espérer. C'est un choix que nous avons le pouvoir de faire. Les dépenses publiques jouent un rôle essentiel dans la multiplication des investissements sociaux en faveur des enfants. Ce matin même, à la Maison de l'UNICEF, nous avons présenté un ensemble complet de solutions éprouvées pour faire progresser le bien-être des enfants dans tous les secteurs. Nous pouvons et devons généraliser l'application de ces solutions éprouvées et obtenir les résultats dont les enfants ont tant besoin, ceux que nous nous sommes engagés à atteindre dans le cadre des 19 indicateurs des objectifs de développement durable relatifs à l'enfance.

Nos efforts ont des conséquences plus que tangibles sur les enfants du monde entier et sur notre avenir. Aux dirigeantes et dirigeants mondiaux qui s'appêtent à retourner à leur vie quotidienne, je leur demande de partir avec la conviction que nous devons et pouvons travailler ensemble pour que chaque enfant, partout dans le monde, aujourd'hui et demain, puisse survivre et s'épanouir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Organisation de coopération économique.

**M. Khan** (Organisation de coopération économique) (*parle en anglais*) : Le pacte mondial que nous avons forgé il y a 80 ans, en adoptant la Charte des Nations Unies et ses principes, a garanti aux générations suivantes des décennies de paix et de prospérité, presque sans interruption. De toute évidence, ce pacte est aujourd'hui mis à l'épreuve.

Heureusement, le présent Sommet nous offre une occasion inédite de réfléchir au passé et de tracer une nouvelle voie vers un avenir meilleur. Le choix est clair : nous pouvons soit avancer, soit sombrer. En négociant avec succès et en adoptant le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), nous n'avons pas seulement mis en lumière les grands défis auxquels l'humanité est confrontée, nous nous sommes également engagés à les relever concrètement. Par ce sommet, nous réaffirmons également la Charte des Nations Unies, en nous engageant à relancer le multilatéralisme, à accélérer la mise en œuvre de nos engagements et à rétablir la confiance entre les États Membres. Nous nous réjouissons que la technologie figure aussi parmi les priorités du Sommet, comme en témoigne le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I).

Alors qu'il nous est de plus en plus difficile de trouver un terrain d'entente pour traiter les questions pressantes, le régionalisme coopératif nous permettra d'avancer, formant la base d'un multilatéralisme inclusif et plus efficace. L'Organisation des Nations Unies est et doit rester au centre de tous nos efforts de renforcement de la coopération et de revitalisation du multilatéralisme. Toutefois, ce travail doit commencer à l'échelle régionale afin d'établir des fondements solides pour la paix et la sécurité internationales à long terme. Le renforcement du régionalisme nous rapprocherait donc d'un multilatéralisme optimisé, qui ranimerait nos espoirs et nos aspirations d'un avenir meilleur.

Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Organisation de coopération économique (OCE) a élaboré la Vision 2025, dont le but est de stimuler le commerce, d'améliorer la connectivité, d'assurer la transition vers l'énergie verte ainsi que de favoriser une croissance économique durable et le bien-être de nos populations. L'OCE est également en train d'achever la mise au point de sa stratégie pour l'après-2025, qui intégrera les résultats du présent Sommet.

Notre organisation est déterminée à renforcer la collaboration régionale et à jouer un rôle actif sur la scène internationale. Nous sommes fermement convaincus que des régions mieux connectées et plus intégrées, capables de travailler ensemble pour relever les défis en matière de paix, de sécurité et de développement auxquels

elles sont confrontées, ne peuvent que faciliter la revitalisation du multilatéralisme. Il est donc temps de donner la priorité au régionalisme. Nous ne saurions jeter des bases solides pour le multilatéralisme sans renforcer –

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Union postale universelle.

**M<sup>me</sup> Servat** (Union postale universelle) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe interorganisations des Nations Unies chargé de la question du vieillissement, dont fait partie l'Union postale universelle, que je représente.

Le secteur postal, que représente l'Union postale universelle, une institution spécialisée des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la mise au point de services postaux universels qui répondent aux besoins de tous les citoyens. Fort d'un vaste réseau de 700 000 bureaux de poste et d'une infrastructure numérique et sociale en pleine expansion, le système postal dessert même les communautés les plus reculées et fournit des services indispensables à des milliards de personnes dans le monde entier.

Alors que nous nous réunissons pour ce sommet, souvent présenté comme une occasion historique de façonner notre avenir collectif, il est impératif que nous adoptions une approche fondée sur les personnes et leurs droits tout au long de leur vie, qui intègre pleinement toutes les générations, y compris les personnes âgées. Les changements démographiques ne sont pas un défi lointain : ils transforment déjà notre monde et définiront l'avenir. Le vieillissement de la population est un phénomène mondial qui accélère cette transition démographique. L'allongement de notre durée de vie et l'amélioration progressive de notre santé sont un succès de l'humanité, et non une crise. Ces tendances témoignent des progrès réalisés dans les soins de santé, les conditions de vie et la technologie.

Les choix politiques que nous faisons aujourd'hui détermineront toutefois si ces transformations seront des possibilités ou des obstacles. Le discours qu'on entend le plus souvent est que le vieillissement de la population et l'augmentation de la longévité sont des fardeaux inévitables pour les économies, les systèmes de santé et les services sociaux des pays. Cette perspective est aussi restrictive qu'inexacte. Ce qu'il adviendra dépend de la manière dont nous élaborons nos politiques et de notre capacité à saisir cette occasion pour investir dans des systèmes inclusifs, adaptés à l'âge, qui profitent à toutes et tous.

En examinant le Pacte pour l'avenir, le Groupe reconnaît qu'il formule une vision audacieuse et ambitieuse d'un avenir durable et équitable. Nous sommes toutefois déçus de constater que les personnes âgées ne sont mentionnées qu'une seule fois, contre 30 fois pour les jeunes. Ce déséquilibre flagrant néglige les besoins et les contributions des personnes âgées d'aujourd'hui, mais aussi le fait que les jeunes d'aujourd'hui seront les personnes âgées de demain. En outre, nous relevons avec inquiétude que le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I), bien qu'il mentionne, à juste titre, les groupes vulnérables, ne contient pas de référence explicite aux personnes âgées. Cette omission est particulièrement troublante étant donné que les personnes âgées font partie des groupes les plus touchés par la fracture numérique. Ces personnes ne doivent pas être laissées de côté.

Les membres du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement sont prêts à soutenir les États Membres dans cette entreprise et nous nous réjouissons de poursuivre notre action, en partenariat avec toutes les parties prenantes.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : La journée a été longue, mais il reste une partie particulièrement importante : la clôture du Sommet. Nous allons donc suspendre la séance pendant 10 minutes, puis le Président de l'Assemblée générale reviendra pour prononcer la déclaration de clôture.

*La séance, suspendue à 19 h 50, est reprise à 20 h 5.*

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

### **Déclaration de clôture du Président**

**Le Président** (*parle en anglais*) : À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, en 2020, les États Membres ont lancé un appel à l'action (résolution 75/1). S'appuyant sur la Charte des Nations Unies, ils ont appelé à mieux faire face aux défis actuels et futurs, à revitaliser le multilatéralisme et à renforcer la coopération internationale à ces fins.

Aujourd'hui, le Sommet de l'avenir et son document final, le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), ont répondu à cet appel. Le Pacte pour l'avenir et ses annexes, le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1, annexe II), adoptés hier, nous placent sur la voie d'une transformation plus profonde. Ensemble, ils énoncent des engagements à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et à œuvrer à un avenir plus pacifique, plus juste et plus résilient. Je tiens à féliciter les États Membres d'avoir travaillé avec concentration et solidarité au cours des deux dernières années afin de franchir ce cap historique vers une coopération internationale plus efficace et inclusive.

Notre travail ne s'arrête pas là. En fait, il ne fait que commencer. Le Sommet de l'avenir marque un important jalon dans la continuité de nos efforts visant à accélérer et améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris, parmi d'autres instruments. Il doit stimuler notre capacité collective à répondre aux attentes de demain et d'après-demain, notamment lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, en décembre, de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, en juillet 2025, et du deuxième Sommet mondial pour le développement social, en novembre 2025. Il sera essentiel que les parties prenantes s'approprient et soutiennent jusqu'au bout la mise en œuvre des mesures prises afin de pérenniser l'action aux niveaux national et régional. J'espère sincèrement que les points de vue et les idées échangés au cours du présent Sommet inspireront de nouvelles initiatives dans les pays et régions des représentantes et représentants, mais aussi ici même, à l'ONU.

Alors que nous clôturons le Sommet de l'avenir, j'invite instamment tous les États Membres à continuer de promouvoir l'adoption de mesures décisives et à réaliser des progrès dignes de ce nom. Nous ne devons jamais oublier les vies déjà perdues à cause de la pauvreté, de la faim et du besoin. Nous ne devons jamais oublier celles et ceux qui souffrent encore au milieu du tourbillon des conflits, de la violence et des privations. Enfin, nous ne devons jamais oublier les générations futures, auxquelles nous devons consacrer tous nos efforts pour créer un monde qui élèvera et autonomisera l'ensemble de l'humanité, sans laisser personne de côté.

Je déclare clos le Sommet de l'avenir.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 123 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 20 h 10.*